

RTP 603p

# REVUE DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS

==== HORS DE FRANCE ====

---

## MISSION LAÏQUE FRANÇAISE

TRENTE-ET-UNIÈME ANNÉE

1934

==== N° 108<sup>bis</sup> ====

SECRETARIAT GENERAL DE LA  
MISSION LAÏQUE FRANÇAISE : :  
8, RUE DU GENERAL CLERGERIE  
==== PARIS (16°) ====

603p  
RTP

Bibliothèque Maison de l'Orient



129560

# Revue de l'Enseignement Français

## Hors de France

---

Cette *Revue* s'efforce d'aider le plus efficacement possible à la diffusion et au rayonnement de la pensée française dans le monde.

Elle publie les études des maîtres les plus autorisés de notre enseignement, des articles destinés à faire connaître au dehors notre culture et nos méthodes.

Elle fait connaître, d'autre part, ce que cette culture et ces méthodes produisent à l'étranger.

Elle recueille, pour les faire entendre, les vœux de ceux qui travaillent au loin à l'expansion française; elle enregistre leurs efforts.

En même temps qu'un instrument de propagande, la *Revue de l'Enseignement Français hors de France* est un lien entre les propagandistes de la langue et de la pensée françaises.

**PRINCIPALES RUBRIQUES :** Articles d'actualité. — Chroniques (Politique étrangère, Littérature, Géographie, Sciences, Pédagogie). — Pages à relire. — Nos Universités et Grandes Ecoles. — La Culture française au dehors. — Revue de la Presse. — Faits et Documents. — Mission Laïque Française. — Bibliographies. — Emplois vacants.

---

La « Revue » paraît tous les deux mois.

Prix de l'abonnement :

**Six N<sup>os</sup>** (un an) : France et colonies, **20 fr.**; étranger, **26 fr.**

**Trois N<sup>os</sup>** : France et colonies, **11 fr.**; étranger, **14 fr.**

**Pour les membres de la M. L. F. résidant en France et non souscripteurs ni donateurs :** 6 numéros, **15 fr.**

**Pour les membres adhérents de la M. L. F. résidant à l'étranger :** 6 numéros, **20 fr.**

Le numéro : France et colonies, **2 fr. 50**; Etranger, **3 fr.**

La correspondance et les mandats doivent être adressés à **M. le Secrétaire général de la « Mission Laïque Française », 8, rue du Général Clergerie, Paris (XVI<sup>e</sup>).**

Compte Chèques Postaux : Paris, 414.40

**LIBRAIRIE DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, PARIS (V°)**

**Nouveautés**

Bibliothèque des Ecoles Pratiques de Commerce et d'Industrie  
H. FUZET et H. DESCHAMPS

**COURS DE COMMERCE**

Nouvelle édition revue et mise à jour

Un vol. (14×22), cartonné ..... **17 fr.**

**CLASSIQUES DELAGRAVE**

publiés sous la direction de  
**P. DIMOFF**

Chargé de Cours à la Faculté des Lettres de Nancy

**CORNEILLE :**

**Horace** (Gordier).  
**Cinna** (Gordier).  
**Polyeute** (Heulluy).  
**Le Cid** (Boucharde).

**MOLIERE :**

**Tartuffe** (Thomas).  
**Les Précieuses** (Bray).  
**Le Misanthrope** (Mauger).  
**Les Femmes savantes** (Bray).  
**Le Malade imaginaire** (Mauger).  
**Le Bourgeois gentilhomme**.  
(Rolland).

**RACINE :**

**Britannicus** (Morisset).  
**Athalie** (Morisset).  
**Esther** (Dumarcay).  
**Andromaque** (Beck).  
**Les Plaideurs** (Dumarcay).  
**Iphigénie** (Hervier).

**BOILEAU :**

**Epîtres et Art poétique**  
(Griveaud).

**BOSSUET :**

**Oraisons funèbres** (Noreau).

Excellente présentation - Texte impeccable - Notices et notes  
claires et suffisantes

Chaque Vol. (11,5×18), illustré, relié toile pleine..... **5 fr.**

Collection « **PALLAS** ».

André **DUMAS**

**ANTHOLOGIE DES POÈTES FRANÇAIS DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE**

Un vol. (10×16), Br. **12 fr.** — Relié mouton souple..... **28 fr.**

Léon **BECK**, Proviseur du Lycée Henri-IV

**DEUX SIÈCLES DE PEINTURE ITALIENNE**

De Cimabue à Raphaël

Un vol. (14×22,5), 16 planches en héliogravure, broché.. **15 fr.**  
Relié.. **18 fr.**

Mme de **KORWIN-PIOTROWSKA** et S. **HULANIČKA**

**GRAMMAIRE FRANÇAISE à l'usage des Étrangers**

Un vol. (13×20), illustr., cartonné ..... **18 fr.**

**LE BACCALaurÉAT (1<sup>ère</sup> PARTIE)**

Organe de préparation

Abonnement (24 numéros par an), France, **25 fr.** Etranger, **30 fr.**

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard St-Michel, PARIS (V°)

**LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE**

LEPRINCE et BOUCLEY

**GRAMMAIRE FRANÇAISE**

A l'usage de toutes les classes de l'Enseignement Secondaire

Un volume in-16 (13×18), 324 pages, cartonné..... 15 fr. 50

**EXERCICES de GRAMMAIRE FRANÇAISE par les TEXTES**

Classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. — Un vol. in-16, 262 pages, cartonné 14 fr. 50  
Classes de 4<sup>e</sup> et au-dessus. — Un volume in-16, 162 pages, cartonné ..... 9 fr.

Marcel BRAUNTSCHVIG

**NOTRE LITTÉRATURE**

ÉTUDIÉE DANS LES TEXTES

- I. Des origines à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. — Un volume in-18, 900 pages, cartonné ..... 24 fr. 50  
II. Le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'en 1850. — Un volume in-18, 704 pages, cartonné ..... 20 fr.

**LA LITTÉRATURE FRANÇAISE CONTEMPORAINE**

ETUDIÉE DANS LES TEXTES, de 1850 à nos Jours

Un vol. in-16 (13×18); cartonné ..... 17 fr.  
Broché, sous couverture forte ..... 14 fr. 75

**COLLECTION ARMAND COLIN**

Extrait de la liste des 168 ouvrages parus

Auguste BAILLY  
**L'Ecole classique française**  
(1660-1715)

J. PLATTARD  
**La Renaissance des Lettres en France**  
de Louis XIII à Henri IV

Daniel MORNET  
**La Pensée française au XVIII<sup>e</sup> siècle**

Jean GIRAUD  
**L'Ecole romantique française**

Chaque volume in-16 (11×17) relié 12 fr. — broché 10 fr. 50

Pierre MARTINO  
**Le Naturalisme français**  
(1870-1895)

Pierre MARTINO  
**Parnasse et Symbolisme**  
(1850-1900)

André BILLY  
**La Littérature française contemporaine**

Edmond SEE  
**Le Théâtre français contemporain**

Le prospectus *Collection Armand Colin* est envoyé franco sur demande.

# G. MASSIOT & C<sup>o</sup>

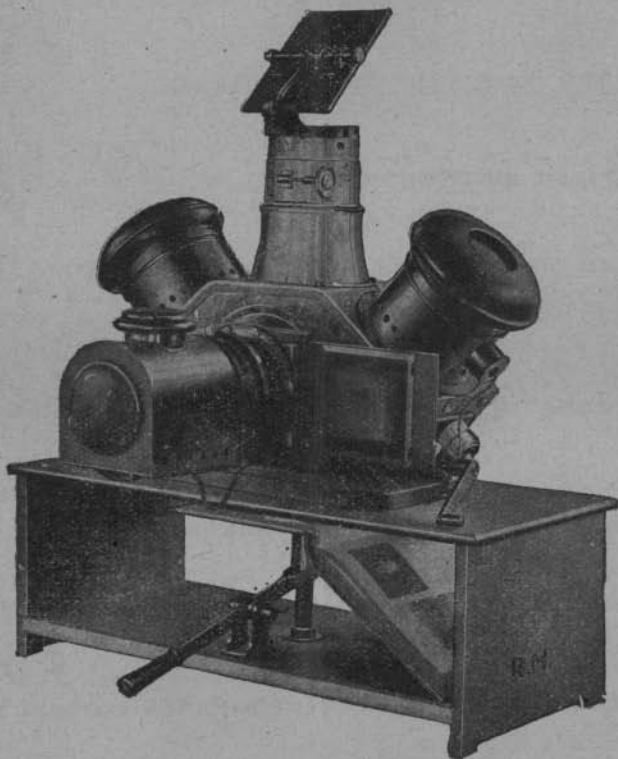
Société à responsabilité limitée au capital de 1.200.000 frs.

Siège Social et Usine :

37 bis, Rue de Belfort, Courbevoie (Seine)

MAGASINS ET SALLES DE DÉMONSTRATIONS :

15, Boulevard des Filles du Calvaire - PARIS (3<sup>e</sup>)



## LE PRAGMADIASCOPE

pour la DIASCOPIE et l'ÉPISCOPIE

*Modèle adopté par les Ministères  
de l'Instruction publique, de l'enseignement technique et de l'Agriculture*

---

**Tous les Appareils d'Enseignement**

**PHYSIQUE — PROJECTIONS**

**DIAPPOSITIVES : SCIENCES, VOYAGES, HISTOIRE,  
BEAUX-ARTS**

LIBRAIRIE VUIBERT

63, Bd. Saint-Germain, PARIS

## LIVRES DE PRIX

B. NIEWENGLOWSKI

*Inspecteur général honoraire de l'Instruction publique.*

**QUESTIONS D'ARITHMETIQUE.** — Vol. 22/14 cm.; broché : **13 fr.** ;  
relié demi-chagrin : **30 fr.**

P. DELENS

**PROBLEMES D'ARITHMETIQUE AMUSANTE.** — Vol. 22/14 cm.  
2<sup>e</sup> édition; broché : **11 fr.**; relié toile, tête dorée : **26 fr.**

E. FOURREY

**RECREATIONS ARITHMETIQUES.** — Vol. 22/14 cm., avec 106  
figures, titre rouge et noir, 6<sup>e</sup> édition; broché : **15 fr. 50** ;  
relié toile, tête dorée : **30 fr. 50.**

**PROCEDES ORIGINAUX DE CONSTRUCTIONS GEOMETRIQUES.**  
— Vol. 22/14 cm., avec 151 figures, titre rouge et noir;  
broché : **10 fr.**; relié toile tête dorée : **25 fr.**

M. KRAITCHIK

*Professeur à l'Université de Bruxelles.*

**LA MATHEMATIQUE DES JEUX** ou **Récréations mathématiques**  
(jeux de calcul, de position, de permutation). — Vol. 25/16  
cm., de 576 pages, avec 965 figures; broché : **110.**; relié : **150 fr.**

A. REBIERE

**MATHEMATIQUES ET MATHEMATICIENS** (Pensées et Curiosi-  
tés). — Vol. 22/14 cm., de 566 pages, 7<sup>e</sup> édition; broché :  
**22 fr.**; cartonné : **37 fr.**

**LA VIE ET LES TRAVAUX DES SAVANTS MODERNES** d'après les  
**documents académiques.** — Vol. 22/14 cm., VIII-473 pages,  
orné de 40 portraits, 4<sup>e</sup> édition, revue par E. Goursat, profes-  
seur à la Sorbonne; broché : **22 fr.**; cartonné : **37 fr.**

**PAGES CHOISIES DES SAVANTS MODERNES** extraites de leurs  
**œuvres.** — Vol. 22/14 cm., de 624 pages, orné de gravures et  
de 39 portraits, 3<sup>e</sup> édition, revue par E. Goursat; broché :  
**22 fr.**; cartonné : **37 fr.**

M. D'OCAGNE

*de l'Académie des Sciences.*

**HOMMES ET CHOSES DE SCIENCE** (Propos familiers). — 2 vol.  
18/12 cm., titre rouge et noir :  
1<sup>re</sup> série : Vol. de VIII-306 pages.  
2<sup>e</sup> série : Vol. de 291 pages.  
Chacun : broché : **15 fr.**; relié demi-chagrin : **33 fr.**

Le catalogue d'ouvrages de prix et de bibliothèque ainsi qu'un  
extrait du catalogue : « Lectures scientifiques » sont envoyés  
franco sur demande.

« Vers la paix, par l'intelligence et l'amour. »

# Jean-Christophe

de Romain ROLLAND

RACONTÉ AUX ENFANTS

PAR M<sup>me</sup> HÉLIER-MALAUURIE

— Directrice d'École —

## LIVRE DE LECTURE

et de préparation directe à la composition française

ILLUSTRATIONS DE RAY-LAMBERT

Depuis longtemps, nous rêvions de transformer en une joie durable, les fugitifs éclairs de plaisir que donnaient à nos enfants les trop courts fragments tirés de l'œuvre du Maître.

Romain Rolland, en nous autorisant à puiser largement dans Jean-Christophe, fait de ce rêve une réalité. Le livre a soulevé l'enthousiasme dans les classes où nous venons de l'expérimenter; c'est dire que les enfants en ont apprécié la richesse et savouré le charme.

M. HÉLIER-MALAUURIE.

**COURS ÉLÉMENTAIRE** (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années) Garçons et Filles  
Un volume cartonné de 307 pages ..... **7 fr. 50**

**COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR** (Certificat d'Etudes)  
Garçons et Filles  
Un volume cartonné de 460 pages ..... **11 fr.**

**Albin MICHEL, Editeur, 22, Rue Huyghens, 22, PARIS (XIV<sup>e</sup>)**

# ÉCOLE PRATIQUE DE RADIOÉLECTRICITÉ

57, Rue de Vanves, 57

**PARIS**

L'Ecole Pratique de Radioélectricité (E.P.R.) a été fondée en 1921 par les grandes Compagnies Françaises associées de T.S.F. : Compagnie Générale de T.S.F., Société Française Radioélectrique, Compagnie Radio-France, Compagnie Radio-Maritime.

Elle est contrôlée par un Conseil de Surveillance composé des Directeurs des Compagnies fondatrices et présidé par M. P. BRENOT, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Directeur de la Compagnie Générale de T.S.F. et de la Société Française Radioélectrique, qui fut l'un des principaux collaborateurs de M. le Général FERRIE.

L'Enseignement est sous la haute direction du Vice-Président du Conseil de Surveillance, M. L. BOUTHILLON, Ingénieur en Chef des Télégraphes, ancien Directeur du Service de la T.S.F. de l'Administration française des P.T.T., Répétiteur à l'Ecole Polytechnique, qui arrête les programmes d'études et contrôle le fonctionnement de l'Ecole.

**L'Ecole Pratique de Radioélectricité comprend :**

**A) Une Ecole supérieure** préparant aux diplômes d'Ingénieur Électricien, Radioélectricien ou Cinéaste et composée de :

**1° Un Enseignement Technique supérieur** en 2 années, savoir :

a) 1<sup>re</sup> année : Culture générale supérieure.

b) 2<sup>e</sup> année : Spécialisation : Électricité, Radioélectricité ou Cinéma.

**2° Un Enseignement technique préparatoire** en 2 années permettant d'accéder aux Cours Supérieurs et préparant en outre aux diplômes de **Sous-Ingénieur Électricien, Radioélectricien ou Cinéaste**, savoir :

a) 1<sup>re</sup> année : Culture générale moyenne.

b) 2<sup>e</sup> année : Spécialisation : Électricité, Radioélectricité ou Cinéma.

**B) Une Ecole professionnelle** préparant aux emplois de Monteur T.S.F., de Radiotélégraphiste et d'Opérateur de Cinéma et au concours de Vérificateur des Installations Electro-Mécaniques des P.T.T.

**C) Une préparation pré militaire T.S.F.** (Aviation, Génie, Marine).

Toutes les préparations assurées par l'Ecole Pratique de Radioélectricité peuvent être suivies **par correspondance** par ceux qui ne peuvent venir à Paris pour suivre les cours à l'Ecole.

LIBRAIRIE FERRAN & C<sup>ie</sup> 42, Rue Longue des Capucins-MARSEILLE

## LA CLASSE EN FRANÇAIS

par E. GOURIO, agrégé de l'Université

1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> parties . . . . . 16.50

*La Classe en Français* est une méthode de langue française écrite suivant la manière directe qui a donné de si beaux résultats en France dans les classes de langues vivantes dirigées par des maîtres actifs et méthodiques. Elle débute modestement comme il convient; et doucement, progressivement, elle enseigne les formes essentielles de la langue, de sorte qu'arrivé à la fin du livre, l'élève peut faire sa malle et venir à Paris, où il saura se débrouiller sans avoir besoin d'interprète.

**Du même Auteur :**

## LA MÉTHODE DIRECTE

### dans la première année d'étude

expose et justifie le programme de la Classe en Français. Il contient une technique complète touchant l'explication directe des mots, et une description souvent minutieuse des procédés et des exercices par lesquels on peut les faire retenir.

**Du même Auteur :**

## LA CLASSE EN ANGLAIS

Classe de 6 <sup>me</sup> , 1 <sup>re</sup> année . . . . .	16.—	Classe de 3 <sup>me</sup> . . . . .	18.50
Classe de 6 <sup>me</sup> , éd. refondue . . . . .	16.—	Classe de 2 <sup>me</sup> . . . . .	18.50
Classe de 5 <sup>me</sup> , 2 <sup>me</sup> année . . . . .	18.—	Classe de 1 <sup>re</sup> et Phil. . . . .	26.—
Classe de 4 <sup>me</sup> , 3 <sup>me</sup> année . . . . .	18.—	English Grammar . . . . .	18.50

Spécifier pour la 1<sup>re</sup> année si l'on désire l'édition ancienne ou L'EDITION REFONDUE (for boys and girls).

Grands Commencants N° 1 . . . . . 18.50 Grands Commencants N° 2 . . . . . 21.—  
(convient particulièrement aux grands élèves qui ne consacrent que 2 ou 3 ans à l'étude de l'anglais).

*L'English Grammar*, rédigée en anglais dans une langue sobre et aussi peu ingrate que possible, n'est ni trop savante, ni trop abrégée. Son originalité consiste dans l'abondance de ses exemples empruntés pour la plupart aux textes étudiés dans *La Classe en Anglais*. Cela donne une double valeur à sa vertu de revision.

**NOUVEAUTÉ.** — Nous avons refait conformément aux programmes de 1925-1931 les volumes de 6<sup>me</sup> et de 5<sup>me</sup> :

Nouvelle 6<sup>me</sup> (The new green primer 15.— Nouvelle 5<sup>me</sup> . . . . . 18.—

Ces nouvelles éditions surtout aux écoliers français contiennent des exercices de traduction, thèmes et versions, et à la fin du livre une grammaire anglaise de revision rédigée en français, et un lexique des mots employés.

## LA CLASSE EN ALLEMAND

par P. SCHLIENGER et A. ROBERT-DUMAS

Classe élém. et 6 <sup>me</sup> 1 <sup>re</sup> année . . . . .	16.—	Classe de 2 <sup>me</sup> . . . . .	18.50
Classe de 5 <sup>me</sup> . . . . . 2 <sup>me</sup> » . . . . .	18.—	Classe de 1 <sup>re</sup> Mathématique et Philosophie . . . . .	22.—
Classe de 4 <sup>me</sup> . . . . . 3 <sup>me</sup> » . . . . .	18.50	Deutsche Schulgrammatik . . . . .	14.25
Classe de 3 <sup>me</sup> . . . . .	18.50		

## LA PRÉCISION FRANÇAISE

NOGUIER et CORVES

1<sup>re</sup> Série - Etude de sens - Précision du Vocabulaire - Analyse cart. . . . . 10.—  
Livre du Maître broch. 8.25

2<sup>me</sup> Série étude de sens - Précision de l'expression - Petite  
stylistique des termes abstraits cart. 10.—  
Livre du Maître broch. 8.25

En préparation : 3<sup>me</sup> Série - Gallicismes usuels.

Ces études de sens (sémantique) conviennent tout particulièrement aux étudiants étrangers qui veulent se rendre compte de la valeur exacte d'un terme. Le mot à pénétrer est encastré dans un exemple qui l'éclaire, sans le définir par des termes généraux comme le font les dictionnaires.

# DICTIONNAIRES LAROUSSE

Les meilleurs dictionnaires français, les plus complets; indispensables à quiconque étudie, lit et pratique le français, et contenant en outre une documentation considérable sur les connaissances humaines.

**Nouveau petit Larousse illustré**, Fort volume de 1.760 pages (13,5×20), 300 planches et tableaux, relié **34 fr.**  
**Larousse Universel** en deux volumes, 2.600 pages (format 21×30), 27.000 gravures, 1.000 pl. et cartes, relié **300 fr.**  
**Larousse du XX<sup>e</sup> siècle** en six volumes. Le grand dictionnaire encyclopédique de notre temps, 235.640 articles, 46.954 gravures, 454 planches, relié..... **1.405 fr.**

## Classiques Larousse

Les auteurs des programmes, en des éditions d'un exceptionnel bon marché, mas d'une exécution soignée (typographie très lisible, bonne impression, parfaite correction des textes); chaque volume contient des jugements, questionnaires et sujets de devoirs, etc., d'un grand intérêt pour l'étude des œuvres.

Déjà parus : **Théâtre de RACINE, CORNEILLE, MOLIERE, Œuvres de BOILEAU, BUFFON, RONSARD, VILLON, MAROT, BAUDELAIRE, CHENIER, PASCAL, MUSSET..... etc.**

LE VOLUME (format 11×17 cm.) **1 fr. 50**

Vient de paraître le tome II

## LA SCIENCE

### SES PROGRES, SES APPLICATIONS

en 2 volumes grand in-4°, publié sous la direction de G. URBAIN, membre de l'Institut, et M. BOLL, D<sup>r</sup> ès Sciences

La première synthèse de la science (histoire et applications modernes) de tenue véritablement scientifique et de forme accessible. Abondante illustration (figures, schémas, héliogravures) montrant le jeu des appareils les plus compliqués et permettant de saisir le sens des expériences les plus délicates.

**Profitez du prix de faveur actuel**

Les 2 volumes, reliés demi-chagrin..... **310 fr.**

PROSPECTUS SPECIMEN SUR DEMANDE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET LIBRAIRIE LAROUSSE

13-21, RUE MONTPARNASSE, PARIS (6<sup>e</sup>)

# REVUE DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS

## HORS DE FRANCE

### Assemblée Générale du 13 Février 1934

La trente-deuxième Assemblée générale de la Mission laïque française a eu lieu le mardi 13 février 1934, à dix-sept heures, au siège de l'Association, 8, rue du Général-Clergerie, à Paris. Elle était présidée par M. Edouard Herriot, président, assisté de M<sup>me</sup> Potel, vice-présidente, de MM. Besnard, secrétaire général et Bourgoigne, trésorier.

M<sup>lle</sup> Blanchier, MM. Brossolette, Desbrosses, Michard, Nordmann, Pagès, Pécaut, membres du Conseil d'administration; M<sup>me</sup> Bonheur, MM. d'Hangest et Raphaël, membres de la Commission d'apurement des comptes; MM. Le Foyer, ancien député, vice-président de la Ligue de l'Enseignement; de la Brosse, Directeur de l'Agence de l'Indochine; Marx, Directeur du service des Œuvres au Ministère des Affaires étrangères; Bessé, ancien Directeur de l'École Jules-Ferry, à Versailles; D<sup>r</sup> Hainaux et Madame; M. Bard et Madame; M. Martin et Madame; M. Collin et Madame; M<sup>mes</sup> Le Foyer, Huillier, Loeb, Mathieu, Pech, Pottevin, Pierquet et Savignard; MM. Cléry, Doreau, Boucher, Douchez, Fricotté, Mergier, Renard, Nicolas, Souls Jacques, Souls Bernard, Souls Pierre, Vaudin, etc.

S'étaient excusés: MM. Bienvenu Martin, Caron, Gaiffe, Garnier, Goujon, Gourdon, Lanson, Laurent, Prudhommeaux, membres du Conseil d'administration; Guernut, député; Bard, président honoraire de la Cour de Cassation; Charléty, Recteur de l'Académie de Paris; Amiard, Président du Conseil général de Seine-et-Oise; Luc, Directeur général de l'Enseignement technique; Vial, Directeur de l'Enseignement secondaire; Lamirand, Inspecteur général de l'Instruction publique; Petit-Dutaillis, Directeur de l'Office des Universités; Bruneau, Inspecteur général de l'Enseignement primaire; le Directeur de l'Agence économique de Madagascar; Masbou, Directeur de l'Enseignement primaire de la Seine; Dégremont, Inspecteur de l'Enseignement primaire; Vincent, Juge d'instruction; Bonneaud, Mergier Henri, Pâquet, Pillods, M<sup>me</sup> Poinot, etc.

M. le Président ouvre la séance et donne la parole au Secrétaire général pour la lecture de son rapport sur la situation morale de l'œuvre.



## Rapport de M. Besnard, Secrétaire général

MESDAMES, Messieurs,

Pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons vu disparaître quelques-uns de nos amis et collaborateurs les plus sûrs et les plus fidèles.

Le 24 avril dernier mourait M. *Emile Rocheron*, inspecteur principal honoraire de l'Enseignement professionnel. Professeur à l'Ecole Jules-Ferry depuis l'ouverture même de l'école, il contribua avec un dévouement qui lui mérita l'affection de ses élèves, à l'éducation des onze promotions de maîtres que la Mission laïque forma pour les écoles de nos colonies. Membre du Conseil d'administration de la Mission laïque depuis 1907, il nous fit toujours bénéficier, avec une bonne grâce parfaite, de ses connaissances pratiques et de sa riche expérience des hommes et de l'enseignement. Nous perdons en lui un ami dévoué qui, depuis la fondation même de notre association, a suivi avec une sympathie toujours en éveil, nos efforts et nos succès.

M. *Paul Painlevé*, dont la disparition a été si douloureuse au monde savant et à tous les républicains et patriotes français, appartenait à notre Conseil d'administration depuis 1920. Empêché par ses lourdes et abondantes fonctions de participer à nos travaux, il les suivait cependant avec intérêt et il ne manqua jamais, à l'occasion, de nous apporter ses conseils et son appui. Il était de ceux qui honorent les groupements dont ils font partie ; sa perte a été vivement ressentie chez nous, qui avons bénéficié de sa grande autorité et de son immense prestige.

M. *Georges Lamy*, inspecteur général honoraire de l'Enseignement, faisait partie du Conseil d'administration de la Mission laïque, depuis 1917 ; il en avait été élu vice-président en 1919. Sa mort, en novembre dernier, a laissé chez nous un grand vide. Ame d'élite, esprit fin et charmant, cœur vaillant et généreux, sa courtoisie inaltérable donnait à ses relations un charme singulier. Son autorité était grande et son amitié précieuse et sûre ; je ne puis me rappeler sans émotion ses interventions toujours si judicieuses dans les discussions du Conseil et surtout les entretiens si cordiaux où il faisait profiter le secrétaire général de son expérience étendue et de sa connaissance approfondie des questions d'éducation. Je sais toute l'affection qu'il portait à la Mission laïque et j'ai été souvent témoin de sa joie devant nos succès ; sa disparition ne nous en a été que plus douloureuse, comme elle le fut à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

La Mission laïque a fait, dans ce même mois de novembre, une autre perte qui atteint en particulier notre lycée du Caire.

S. E. *Adly pacha Yeghen*, ancien président du Conseil d'Égypte, et président du Comité de patronage du lycée, est mort prématurément à Paris des suites d'une grave opération. Avec lui, nous avons perdu un ami sûr, et le lycée un protecteur puissant dont nous avions mesuré, à maintes reprises, la sympathie éclairée.

J'ai encore à signaler, avec un vif regret, la mort de M<sup>e</sup> *Lebsohn*, président du Comité de patronage du lycée d'Alexandrie dont il fut l'un des fondateurs en 1909. Lui aussi était pour nous un ami fidèle et dévoué ; sa perte a été vivement ressentie au lycée et parmi tous les amis de la Mission laïque à Alexandrie.

Il est particulièrement cruel de devoir ajouter à cette liste le nom d'un de nos collaborateurs, M. *Dessaux*, professeur au lycée d'Alexandrie, décédé au mois d'août dernier, en plein repos de vacances, à peine âgé de trente-cinq ans. Instituteur intelligent et consciencieux, M. Dessaux avait mérité, l'an dernier, des notes élogieuses de M. l'Inspecteur général Lamirand. Sa mort imprévue a privé le lycée d'Alexandrie d'un maître d'avenir dont les qualités d'esprit et le caractère étaient hautement appréciées de ses élèves comme de ses collègues.

Les adhérents de la première heure de la Mission laïque n'ont certainement pas oublié le nom de M. Le Tellier qui fut notre premier trésorier et resta membre du Conseil jusqu'à sa mort en 1914. Sa veuve, qui nous resta fidèlement attachée, s'est éteinte au mois de mars dernier, léguant à la Mission laïque une somme de cent mille francs. Ce geste, qui nous a beaucoup touchés, contribuera à maintenir chez nous le souvenir de deux amis sincères de notre œuvre.

\*  
\* \* \*

La situation financière dont, en 1933, je signalais les difficultés continue à nous préoccuper : la crise économique sévit toujours rigoureusement et, malgré la diminution des tarifs scolaires, les rentrées sont de plus en plus difficiles.

La réduction de 10 % opérée par le Parlement sur les crédits de subvention nous a obligés à réduire nous-mêmes de 10 %, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1933, les traitements de notre personnel ; j'ajoute tout de suite que la presque unanimité de nos collaborateurs a accepté de bonne grâce une mesure, désagréable certes, mais que les circonstances imposaient.

L'emprunt autorisé par vous, l'an dernier, a pu être réalisé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, à la suite du vote d'une loi autorisant le Ministre des Affaires étrangères à allouer pendant 15 ans à la Mission laïque une somme de 389.000 fr., reliquat de la subvention de 2.300.000 fr. inscrite, depuis 1928, au Budget des œuvres françaises pour nous permettre de faire face à nos dépenses d'installation. Malheureusement, le montant de

l'emprunt a été moins élevé que nous ne l'avions espéré ; au lieu des 5 ou 6 millions prévus, nous n'avons pu emprunter que 3.800.000 fr. Quand nous aurons remboursé les sommes prélevées, et qui dépassent 2 millions, sur le budget extraordinaire pour suppléer à l'insuffisance des subventions et assurer le fonctionnement de nos établissements ; quand nous aurons prévu les dépenses nécessaires à la construction qu'il n'est plus possible de différer, des cours secondaires de Salonique, et mis de côté les sommes destinées au paiement des impôts consécutifs aux deux emprunts de 1931 et de 1933, nous nous demandons avec inquiétude s'il nous sera encore possible de donner au Collège de Daher l'installation convenable promise et attendue depuis si longtemps. Et combien d'autres améliorations, qu'il serait sage d'apporter à notre organisation matérielle, devront être abandonnées ! Combien de créations dont nous savons l'urgente nécessité et qu'il nous faudra différer, au moment où la concurrence étrangère se fait plus âpre et où elle dispose de moyens puissants qui, depuis la crise, n'ont pas été diminués, mais au contraire singulièrement renforcés !

Certes, la culture française garde tout son prestige, la langue et la littérature françaises restent la plus parfaite expression de ce qu'on peut appeler la culture méditerranéenne, héritière de la civilisation gréco-romaine ; mais ses positions doivent être défendues surtout en période de dépression économique comme celle que nous traversons, parce que c'est alors qu'elles sont le plus menacées.

Nos établissements s'y efforcent, d'ailleurs, avec une ardeur dont nous recevons chaque jour le témoignage ; nos directeurs sont unanimes à signaler la bonne volonté et le dévouement de leurs collaborateurs dans la défense d'un patrimoine qui nous est précieux à tous.

Le lycée de *Salonique* maintient sa réputation. Il est même en progrès sur l'an dernier, puisque malgré la crise économique, malgré l'exode d'une partie de notre fidèle clientèle, le nombre des élèves est passé de 420 à 435, parmi lesquels nous constatons avec une vive satisfaction une proportion croissante des éléments grecs.

L'enseignement, en grec comme en français et en sciences, y est toujours de qualité. L'an dernier, nous avons compté 24 élèves reçus au baccalauréat français ; cette année nous comptons 41 élèves reçus, dont 18 à la 2<sup>e</sup> partie ; 3 élèves ont été reçus au brevet élémentaire, 8 au certificat d'études primaires français, 9 au diplôme de fin d'études secondaires, 12 au diplôme commercial.

Notre Directeur s'emploie heureusement à entourer le lycée d'une atmosphère sympathique en donnant une large extension aux œuvres péri et post-scolaires ; des fêtes comme celle du 11 juin, des excursions variées, des expositions de travaux, constituent autant d'occasions de rapprocher parents, élèves et professeurs.

Les conférences ont toujours la faveur d'un public éclairé. Depuis la dernière assemblée générale, les causeries de :

M. le Dr Modiano sur M<sup>me</sup> de Sévigné médecin, ou les remèdes de bonne femme ;

M. Milliet sur les Fées de mon pays. Contes et légendes du Jura.

M. Daumas, sur J. Romains, romancier ;

M. le professeur Papadopoulos, sur les Evangiles apocryphes et les fresques de l'Eglise des douze apôtres de Salonique. ont été suivies par un public nombreux et choisi.

Je note enfin qu'au mois de juin le lycée a été heureux de recevoir la visite de M. le Contre-Amiral Joubert, commandant la Division navale du Levant, et, en décembre, celle de l'aviateur Costes Dieudonné auquel les élèves réservèrent un accueil particulièrement chaleureux.

Le lycée d'*Alexandrie* a, lui aussi, maintenu à peu près son effectif ; seul le chiffre des internes, en raison de la crise, a sensiblement baissé.

Le niveau des études reste excellent, grâce à la curiosité habituelle des élèves, au dévouement des professeurs et à l'organisation impeccable du travail scolaire. Les résultats de fin d'année permettent d'en juger : 88 élèves ont été reçus aux examens du baccalauréat français et 16 ont subi victorieusement les épreuves du difficile examen des Hautes Etudes commerciales. De tels succès ont fait affluer les élèves dans les classes supérieures et, à la rentrée d'octobre, force a été de dédoubler la classe de première devenue trop encombrée.

Depuis le début de l'année, le Directeur a consacré ses efforts à l'éducation morale des élèves. Il a jugé, avec raison, qu'en cette période de laisser-aller, il convenait de développer particulièrement ces qualités d'ordre, d'exactitude, de discipline auxquelles les jeunes générations ont tendance à se soustraire. La Mission laïque, on le sait, ne vise pas seulement à former des intelligences, elle s'attache à faire vivre les adolescents dans un milieu qui favorise l'éclosion et le développement des qualités de cœur et de caractère. Les résultats obtenus, grâce à une bienveillante fermeté, justifient ce souci d'éducation.

Le public d'*Alexandrie* se presse toujours nombreux aux réunions du lycée et les fêtes données au cours de l'année ont obtenu leur succès habituel.

Fidèle à ses traditions, la Société des Conférences tient toujours à donner à ses manifestations un caractère international. C'est ainsi que l'assistance d'élite qui a rempli, presque chaque semaine, au cours de la saison d'hiver, la grande salle du lycée a eu le plaisir d'entendre successivement :

M. Pirandello, qui a développé ce thème : « Je ne parle pas de moi ».

M. Rougier : L'énigme soviétique. U.R.S.S. 1932.

M<sup>lle</sup> Marthe Oulié : Jeunesse, que crois-tu ? et Coup d'œil sur quelques pays d'avant-garde.

M<sup>lle</sup> Ludmila Savitzky : Y a-t-il une crise de la jeunesse ?

M. John Drinkwater : Le caractère de la poésie.

M<sup>e</sup> Maurice Garçon : De l'escroquerie considérée comme une forme d'art. Les procès de sorcellerie. Fouquier-Tinville.

et enfin M<sup>me</sup> Margherita Sarfatti : L'art moderne. Impressions d'aviation.

Ainsi, sous une intelligente et énergique direction, notre lycée continue d'être l'un des centres les plus vivants de la cité alexandrine. Par la largeur d'esprit, l'ampleur des vues qui président à son activité, il donne incontestablement à nos amis d'Égypte, la plus fidèle image de la France libérale.

Il mérite, au surplus, cet éloge que nous trouvons dans le numéro du 23 septembre dernier de la revue grecque *Panaegyptia* : « On ne trouve dans ce lycée aucun fanatisme de race ; au contraire, les élèves grecs, garçons comme filles, trouvent dans cette école une atmosphère d'amour pour tout ce qui est grec. Et si nous ne craignons pas d'être mal compris, nous dirions encore que nos enfants y commencent à aimer et à comprendre l'esprit de nos anciens auteurs beaucoup mieux que pendant qu'ils se trouvent sur les bancs des écoles grecques. »

Avec un effectif de 1.550 élèves, le lycée du Caire tient actuellement la tête de tous nos établissements. Il a fallu encore, cette année, dédoubler des classes et l'on nous demande, pour l'année prochaine, de transformer en classes une partie des locaux de l'internat aujourd'hui inutilisés.

Les résultats obtenus aux examens de juin et d'octobre ont été particulièrement brillants et disent la valeur de l'enseignement que dispense, sous la direction éclairée de M. Berget, un corps de professeurs compétents et dévoués : 99 élèves ont été reçus au baccalauréat français et 10 à l'examen des Hautes Etudes commerciales.

On s'y préoccupe toujours d'élever le niveau des études arabes. Nous avons plaisir à signaler que, depuis la rentrée, le système des cours a été étendu aux classes supérieures. Nous attendons beaucoup de cette réforme et nous espérons à la longue faire poursuivre à nos élèves, sur le même rythme, études arabes et études françaises, afin de les mettre à même de poursuivre leur culture supérieure soit à l'Université égyptienne, soit dans les Universités françaises.

Il nous plaît de constater que l'éducation physique n'est pas négligée au lycée du Caire ; nos élèves ont triomphé dans les différentes compétitions sportives qui ont mis aux prises les élèves des écoles privées d'Égypte.

Comme les années précédentes, les fêtes du lycée ont remporté les plus vifs succès et ont fait la joie des élèves, de leurs familles et de tous nos amis.

Un certain nombre de personnalités se sont fait entendre, avec le plus vif succès, dans la grande salle des conférences :

M. Pierre Lyautey, dans ses : « Impressions de voyage en Extrême-Orient ».

M<sup>me</sup> Malaterre-Sellier, dans « La Paix et la Société des Nations ».

M<sup>lle</sup> Marie-Louise Leddé, sur « Quelques fleurs de l'esprit français ».

M. Ed. Driault, sur « Napoléon et Mohamed Ali ».

Le lycée a reçu en 1932-1933, des visiteurs de marque comme M. le Contre-Amiral Joubert, MM. les professeurs Hadamard, du Collège de France, et Ripert, de l'Université d'Aix-Marseille. Mais on ne nous en voudra pas de dire que la visite qui nous fut droit au cœur a été celle de notre président d'honneur, M. G. Doumergue, ancien Président de la République, reçu au lycée le 25 février. M. Doumergue, après avoir parcouru les rangs des élèves qui l'acclamèrent, répondit aux souhaits de bienvenue du Directeur qui avait évoqué les trente années d'histoire de la Mission laïque française. « Je ne suis pas peu fier d'avoir été intimement mêlé à cette histoire et de pouvoir revendiquer ma place parmi les premiers fondateurs de cette œuvre d'expansion de la culture française humaine et désintéressée, à travers les pays étrangers. » Et il ajoutait : « La grande joie, une des plus grandes joies de ma vie que me donne aujourd'hui le magnifique lycée du Caire avec ses 1.550 élèves ordonnés, attentifs et souriants, avec ses maîtres dévoués, je voudrais pouvoir la partager avec tous mes compatriotes de France. Je voudrais pouvoir leur dire à tous ce que j'ai vu ici : un établissement splendide, large, aéré, clair et peuplé d'enfants qui semblent heureux de vivre dans cette atmosphère française où non seulement ils n'oublient pas leur pays, mais où ils apprennent à l'aimer encore davantage. »

Des paroles comme celles-là récompensent de bien des efforts et de bien des soucis.

Le collège du *Daher*, malgré son installation défectueuse, est resté, grâce à l'activité intelligente de son directeur et au dévouement de ses maîtres, très vivant et très prospère. Il a, cette année, passé le chiffre de 300 élèves et il s'enorgueillit à juste titre de ses succès scolaires et sportifs. Au baccalauréat égyptien, 18 de ses élèves ont été reçus à la 1<sup>re</sup> partie et 8 à la seconde, ce qui lui a valu un témoignage d'estime du Gouvernement égyptien.

Depuis la rentrée, il a prêté son appui à l'organisation d'un cours commercial du soir qui réunit déjà 36 élèves.

Nos collaborateurs du *Daher* ont tiré une traite sur nous : nous ne pouvons la laisser protester.

En *Syrie*, malgré la grave dépression économique, malgré le foisonnement des écoles dites secondaires, nous maintenons notre situation. Le lycée de *Beyrouth* compte actuellement 652 élèves contre 645 l'an dernier, et son lycée de filles progresse régulièrement. Le lycée de *Damas* conserve son chiffre de l'an dernier (370) et celui d'*Alep* accuse une légère augmentation d'effectifs (321).

Au point de vue matériel, chaque établissement est aujourd'hui dans ses meubles. Le lycée d'*Alep* a abandonné, au mois d'octobre, les locaux qui lui avaient été concédés en 1925 par les autorités syriennes et la rentrée a pu se faire, non sans difficultés d'ailleurs, dans le bâtiment construit au cours de l'année 1933. Nous comptons inaugurer le nouveau lycée au printemps prochain et donner à cette cérémonie, si les circonstances s'y prêtent, toute l'importance qu'elle mérite. Il nous reste à compléter, par des mesures de détail, l'installation de chaque établissement; on s'y emploie depuis le commencement de l'année.

Dans le domaine de l'enseignement, l'année a été marquée à *Beyrouth* par un effort de mise au point des disciplines scientifiques. A *Alep*, M. Mathieu a fait expérimenter un nouveau procédé de classement des élèves et il a donné à ses maîtres de précieuses indications sur l'enseignement par l'aspect. A *Damas*, M. Cazenave, a ouvert, cette année, la 2<sup>e</sup> année des cours commerciaux.

Les résultats des examens sont toujours satisfaisants. Ceux de *Beyrouth* ont été particulièrement brillants en 1933 : 43 élèves reçus au baccalauréat français et 6 au baccalauréat libanais. A *Damas*, 6 élèves ont subi avec succès les épreuves du baccalauréat français et 12, celles du baccalauréat syrien. Au lycée d'*Alep*, 6 élèves ont obtenu le baccalauréat français, 14 le baccalauréat syrien.

Par suite de circonstances propices, l'activité extra-scolaire du lycée de *Beyrouth* semble, en 1933, avoir été placée en majeure partie sous le signe de la musique. C'est ainsi qu'on a entendu successivement dans la Salle des Fêtes un concert de musique classique par M. Benjamin, deux récitals de piano de M<sup>me</sup> Renée Florigy et de M<sup>lle</sup> Anna Isolica, et une conférence de M. Thibault-Chambault sur l'histoire de la Sonate. M. le D<sup>r</sup> Négrier a fait une conférence très applaudie sur le « Vieux Paris »; M. Thibault-Chambault une causerie très appréciée sur le « flegme britannique », et M. Pezé a commémoré éloquemment le « Voyage de Lamartine en Orient ». Au lycée de *Damas*, MM. Cazenave et Millet ont également célébré, avec un succès mérité, le grand poète romantique. A *Alep*, à la demande de l'Union juive, M. Lusset, professeur au lycée, a traité brillamment le thème « Culture et Civilisation ». Ainsi la tradition des conférences s'implante en Syrie; cette activité toute gratuite contribue à la diffusion de la pensée française et favorise le rayonnement de nos établissements.

Les fêtes du lycée de Beyrouth, celle du 27 mai où les jeunes enfants ont su faire apprécier le charme des vieilles chansons françaises, et celle du lycée de filles, le 17 juin, ont obtenu un très vif succès. Il est agréable de souligner en outre que notre lycée de filles a contribué à faire un peu de bien en donnant à l'Association des Familles nombreuses du Levant les objets de layette confectionnés par ses élèves. Geste modeste mais qui, nous en sommes sûrs, ne restera pas isolé.

Chez les garçons, à Beyrouth comme à Damas, se poursuit l'œuvre d'éducation physique.

L'estime dans laquelle on tient en Syrie l'œuvre de la Mission laïque a été consacrée, en 1933, par les visites officielles faites à nos deux lycées de Damas et d'Alep.

Le 24 février dernier, le Président de la République syrienne, S. E. Mohammed Ali bey Abeid, accompagné du Ministre de l'Instruction publique et du Recteur de l'Université, fit au lycée de Damas l'honneur de sa visite. M. Cazenave l'accueillit par un discours de bienvenue où il déclara notamment : « Vous verrez assis, côte à côte, sur les mêmes bancs, travaillant sous la tutelle des mêmes maîtres, nos élèves syriens et nos élèves français et vous constaterez qu'entre eux n'existe qu'une rivalité, celle-là digne d'éloges : l'émulation du travail et du savoir. » Après avoir parcouru les classes où il eut l'occasion d'interroger les élèves, les salles de collections, les études, le dortoir, M. le Président voulut bien témoigner aux professeurs sa satisfaction pour la belle tenue de leurs classes et les progrès de leurs élèves.

Le 31 mars, M. le Ministre de l'Instruction publique visitait le lycée d'Alep et en faisait l'éloge.

Enfin, le 18 mai, MM. le Président et le Vice-Président de la Chambre de Commerce de Damas ont visité la section supérieure de Commerce organisée au lycée et M. Mussallem Effendi Siouffi a adressé aux élèves une allocution dans laquelle il a précisé ce que leur pays attendait d'eux.

Sous la direction de son nouveau directeur, M. Blangy, le *lycée de Téhéran* a reçu d'importantes transformations.

Au point de vue matériel, sous le contrôle et parfois avec la participation directe du surveillant général et de l'économiste, de nouveaux aménagements ont été réalisés. Une petite cour a été transformée en terrain de sports, le réfectoire est devenu plus coquet et une salle de classe a été améliorée. Un puits a été creusé et nous nous employons présentement à assurer la potabilité des eaux destinées à la consommation.

Une judicieuse fermeté a prévalu dans l'organisation générale du travail scolaire. La réduction des petits congés a permis d'allonger la scolarité annuelle; le passage graduel de l'enseignement persan à l'enseignement français a été l'objet d'une étude attentive. Des conseils de classe ont précisé les améliorations à apporter

dans l'enseignement du français, des mathématiques et des sciences, de l'histoire et de la géographie. Une bibliothèque scolaire a été créée et une équipe sportive vient de se constituer.

Toutes ces réformes ont contribué à faire renaitre la confiance. Malgré la sévérité qui a présidé aux admissions d'élèves, l'effectif s'est légèrement accru par rapport à l'an passé. Notre directeur a été invité par le Ministère à collaborer aux travaux de réorganisation de l'enseignement persan. Nous sommes persuadés que le lycée franco-persan de Téhéran répondra à bref délai aux espérances qui l'ont fait naître.

Nous avons souvent dit quels problèmes posait notre action scolaire en Orient. Le Congrès, qui s'est tenu, comme il avait été prévu, à Paris, en juillet dernier, en a examiné quelques-uns, les plus urgents, exprimé des vœux ou indiqué la voie dans laquelle il lui paraissait convenable de s'engager.

Le congrès a tenu quatre séances qui furent présidées : la première, par M. Bienvenu Martin, notre président d'honneur, les trois autres par notre Président, M. Herriot. Une assistance nombreuse a suivi les travaux du Congrès ; à côté des membres du Conseil d'administration et des directeurs de nos lycées, un grand nombre de professeurs et d'anciens professeurs de la Mission laïque, et des personnalités particulièrement qualifiées de l'enseignement et de la diplomatie, prirent part aux discussions.

Le compte rendu des délibérations a paru dans la « Revue de l'Enseignement français hors de France » ; on y trouvera outre les rapports, le résumé des interventions et les résolutions prises au sujet de l'enseignement de l'arabe, de l'adaptation des programmes du baccalauréat français en Orient, de l'organisation de l'enseignement professionnel, de la préparation du personnel enseignant, des extraits abondants des documents parvenus au siège central pour l'examen des questions posées.

Une étude approfondie de chacune de ces questions s'imposera ; elle sera l'objet des travaux des futurs congrès qui nous aideront à mettre au point, au fur et à mesure, les améliorations, les créations que nous allons nous efforcer de réaliser, inspirés et guidés dans notre action par les opinions émises en juillet dernier.

Si toutes ces questions présentent par un certain côté un aspect technique qui intéresse surtout les spécialistes, il n'est pas douteux qu'elles sont pourtant susceptibles de retenir l'attention, de susciter la sympathie de tous les Français que ne laissent pas indifférents le rayonnement de notre pensée et l'expansion de notre culture.

Nous aimerions voir nos amis se grouper dans les principaux centres du pays pour apporter à la Mission laïque non seulement leur appui moral qui nous est précieux, mais pour nous procurer les ressources dont nous avons un besoin pressant, surtout en cette période de dépression pour étendre et fortifier notre action et la rendre plus efficacement bienfaisante.

C'est ce qui a été fait à Toulouse où l'un de nos plus vieux amis, M. Soucail, ancien directeur des services sanitaires en Egypte et l'un des fondateurs, en 1909, du lycée d'Alexandrie, a, par son dévouement persévérant, réussi à constituer un Comité qui réunit les personnalités les plus marquantes de la ville. M. Gaston Doumergue a donné l'autorité de son nom à ce comité et en a présidé la séance constitutive. Nous l'en remercions respectueusement.

Nous souhaitons que cet exemple soit suivi et que se forment dans les grandes villes de France des groupes actifs des amis de la Mission laïque. Nous sommes tout disposés à faciliter ces groupements par l'envoi de documents de propagande et, bientôt, par la présentation de films que nous allons incessamment établir.

Parce que nous les convions à une œuvre essentiellement désintéressée, qui sert en même temps et d'un même cœur, les intérêts français et ceux de la paix entre les hommes, nous espérons que les républicains français répondront nombreux à notre appel.

Après avoir remercié M. Besnard de son rapport si vivant et si précis, M. le Président sollicite les observations de l'Assemblée.

M. *Nicolas* demande si la Mission laïque n'aurait pas pu limiter à 6 %, comme dans la métropole, les diminutions de traitement imposées à ses professeurs. M. Besnard fait remarquer que la majeure partie des ressources de la Mission laïque française est constituée par des subventions. Or, ces subventions ont été diminuées de 10 % par la loi du 31 mai 1933. Le Conseil d'administration a donc été obligé d'appliquer une réduction parallèle. Malgré cette compression des dépenses, le déficit du budget ordinaire de l'exercice 1934 sera pourtant aussi élevé que celui de 1933 par suite des difficultés que rencontrent les directeurs d'établissements dans la perception des rétributions scolaires. Il faut d'ailleurs se rendre compte que les professeurs détachés auprès de certains gouvernements ont généralement subi des réductions plus importantes que celles qui ont affecté les fonctionnaires de la Mission laïque française. Au demeurant, la situation personnelle de nos collaborateurs n'a pas été sensiblement modifiée par suite de la diminution générale du prix de la vie en Orient.

*La discussion étant close, M. le Président donne la parole à M. Bourgogne, trésorier, pour la lecture de son rapport financier.*

## Rapport de M. Bourgogne, trésorier

MESDAMES,

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes du dernier exercice clos, celui de 1932.

### Compte exercice 1932

#### RECETTES

#### Budget ordinaire

	Prévisions	Réalisations
Chap. 1. Disponibilités à la fin de l'exercice 1931 .....	—	—
2. Cotisations, dons, subventions diverses .....	4.599.875.—	3.926.412,30
3. Intérêts, publicité, divers .....	49.600.—	63.963,63
4. Remboursement d'avances .....	—	262.839,98
5. Restes à recouvrer .....	1.163.730.—	108.084,05
6. Emprunt .....	—	—
Total .....	5.813.205.—	4.361.299,96
A retrancher déficit de l'exercice 1932 .....		40.030,64
Reste pour l'exercice 1932		4.321.269,32

#### Budget extraordinaire

	Prévisions	Réalisations
Chap. 1. Disponibilités à la fin de l'exercice 1931 .....	4.369.980.—	4.325.153,10
2. Reste à recevoir de la Caisse des Dépôts et Consignations .....	4.000.000.—	4.000.000.—
3. Subvention spéciale pour le lycée du Caire et les lycées de Syrie (reliquat) .....	388.894.—	1.725.000.—
4. Subvention spéciale pour :		
1° achat du local du lycée de filles de Beyrouth .....	500.000.—	—
2° achat du local de Téhéran .....	300.000.—	—
3° Construction du lycée de filles de Salonique .....	300.000.—	—
Total .....	9.858.874.—	10.050.153,10
Total général des recettes		14.371.422,42

**Compte exercice 1932**
**DÉPENSES**
**Budget ordinaire**

	Prévisions	Réalisations
Chap. I Frais du Siège central et frais généraux .....	159.040.—	151.306,79
2. Versements à la Caisse des retraites pour les professeurs de la Mission laïque française .	5.500.—	6.396.—
3. Inspection des Etablissements .	15.000.—	—
4. Assemblée générale et dîner amical .....	2.500.—	1.838,60
5. Revue, impression, rédaction, affranchissement .....	58.000.—	53.799,63
6. Bibliothèque et Ecole J.-Ferry	160.000.—	8.226,80
7. Subventions à nos Etablissements	4.226.000.—	5.626.306,24
8. Avances .....	191.000.—	352.505,50
» 9. Versement au fonds de réserve .	10.000.—	6.000.—
» 10. Dépenses de l'exercice précédent	—	18.894,50
<b>Total .....</b>	<b>4.827.040</b>	<b>6.225.274,06</b>

**Budget extraordinaire**

	Prévisions	Réalisations
Chap. 1. Dépenses pour la construction des lycées d'Egypte et des lycées de Syrie .....	7.600.000.—	2.290.811,70
» 2. Construction et aménagement des Cours de Salonique.....	1.000.000.—	—
» 3. Achat de terrain en Syrie ....	500.000.—	—
» 4. Acquisition, aménagement du lycée de Téhéran .....	600.000.—	—
» 5. Impôt en 1932 sur l'opération d'emprunt .....	70.000	—
» 6. Première annuité à la Caisse des Dépôts et Consignations (emprunt de 20 millions) ...	—	1.881.938,93
<b>Total .....</b>	<b>9.770.000</b>	<b>4.172.750,63</b>
<b>Total général des dépenses ...</b>		<b>10.398.024,69</b>

*Balance*

Recettes .....	14.371.422,42
Dépenses .....	10.398.024,69
<b>Excédent .....</b>	<b>3.973.397,73</b>

## Rapport de la Commission de Contrôle et d'apurement des Comptes

*M. d'Hangest, Rapporteur de la Commission, donne lecture du rapport suivant :*

La Commission de contrôle et d'apurement des comptes s'est réunie au siège social le 18 janvier 1934 pour examiner les comptes financiers de l'année 1933.

Etaient présents : M<sup>me</sup> Bonheur, MM. d'Hangest et Sagot.  
Absent : M. Raphaël, excusé.

L'examen des livres de caisse et des pièces comptables n'a donné lieu à aucune constatation d'inexactitude. D'autre part, l'étendue et la diversité de leur contenu n'ont comporté pour les vérificateurs aucune difficulté de recherche.

Ces deux formules négatives et banales impliquent, nous le savons tous, pour le travailleur qui d'année en année les rend impérieuses, l'hommage le plus enviable, car dans une assemblée où tant de regards et d'efforts s'attachent au progrès de l'esprit, et dont l'existence même est un acte civique, les chiffres de l'actif social, s'il reconnaissent les faits essentiels, ne sauraient rien perdre de leur signification morale. Les voici, à la date du 18 janvier 1934 :

Caisse du Trésorier .....	4.135,15
Compte-courant de chèques postaux .....	348,06
En banque au Comptoir national d'escompte .....	940.227,06
En dépôt à la Banque Ottomane .....	4.085,00
Fonds de réserve .....	78.595,09
Total .....	1.027.390,36

La Commission de contrôle et d'apurement des comptes propose donc à l'Assemblée générale de bien vouloir approuver le compte de gestion de l'année 1933 et le relevé de la situation financière au 18 janvier 1934. La reconnaissance de la Mission laïque à l'égard de son trésorier-comptable, en cherchant vainement une expression nouvelle, serait moins fidèle à sa raison d'être : la fidélité rigoureuse de M. Douchez à son idéal comme à son dévouement.

*Le Rapporteur :*  
Germain D'HANGEST.

M. le Président met aux voix l'approbation des comptes de l'exercice 1932. Cette approbation est votée à l'unanimité.

Il donne ensuite la parole au Secrétaire général qui présente à l'Assemblée le projet de budget pour l'exercice 1934.

# Projet de budget pour l'exercice 1934

## Recettes

### BUDGET ORDINAIRE

Chap. 1. Disponibilités probables à la fin de l'exercice 1933 ..	—
» 2. Cotisations, dons, subventions diverses .....	4.487.765
» 3. Intérêts, publicité, divers .....	16.060
» 4. Remboursement d'avances .....	300.000
» 5. Restes à recouvrer .....	362.290
<b>Total .....</b>	<b>5.166.115</b>

### BUDGET EXTRAORDINAIRE

Chap. 1. Disponibilités à la fin de l'exercice 1933 .....	1.055.017
» 2. Versement du budget ordinaire .....	814.637
» 3. Emprunt .....	1.800.000
<b>Total .....</b>	<b>3.669.654</b>
<b>Total général des recettes .....</b>	<b>8.835.769</b>

## Dépenses

### BUDGET ORDINAIRE

Chap. 1. Frais du Siège central et frais généraux .....	151.210
» 2. Versements à la Caisse nationale des retraites pour les professeurs de la Mission laïque française ..	7.500
» 3. Inspection générale des Etablissements .....	20.000
» 4. Assemblée générale et dîner amical .....	2.000
» 5. Revue de l'Enseignement hors de France .....	56.000
» 6. Ecole Jules-Ferry .....	20.000
» 7. Subventions à nos Etablissements et divers .....	4.289.000
» 8. Avances .....	300.000
» 9. Versement au fonds de réserve .....	6.000
» 10. Dépenses de l'exercice précédent .....	—
» 11. Versement au budget extraordinaire .....	814.637
<b>Total .....</b>	<b>5.666.347</b>

### BUDGET EXTRAORDINAIRE

Chap. 1. Construction du lycée d'Alep .....	1.043.700
» 2. Achat du terrain d'Alep .....	234.310
» 3. Aménagement et construction des Cours secondaires de Salonique .....	491.850
» 4. Provision pour droits fiscaux .....	160.000
<b>Total .....</b>	<b>1.929.860</b>
<b>Total général des dépenses .....</b>	<b>7.596.207</b>

### Balance

Total général des recettes .....	8.835.766
Total général des dépenses .....	7.596.207
<b>Marge .....</b>	<b>1.239.562</b>



Le Secrétaire général donne ensuite des explications détaillées sur chacun des articles du projet de budget de l'exercice 1934

M. Lafferanderie demande si l'on a prévu des dimensions raisonnables pour les salles de classe des lycées nouvellement construits. M. Besnard le rassure.

*Personne ne demandant la parole, M. le Président met aux voix le projet de budget pour l'exercice 1934. Ce projet est adopté à l'unanimité.*

### **Autorisation des dépenses nécessaires à l'installation du Collège du Daher**

M. le Secrétaire général expose à l'Assemblée la nécessité d'installer le Collège du Daher dans un local plus vaste, plus convenable et donne lecture de la délibération prise à ce sujet par le Conseil d'administration dans sa séance du 18 janvier 1934 :

*« M. le Secrétaire général fait part au Conseil de plusieurs offres qui lui sont parvenues concernant l'achat d'un immeuble dans lequel serait transféré le Collège du Caire sis 45, rue du Daher.*

*Après discussion, le Conseil décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale, d'autoriser, dans la limite des disponibilités budgétaires, les dépenses nécessaires à l'installation du Collège du Daher, au Caire.*

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité de l'Assemblée.

### **Allocution du Président**

M. Herriot fait d'abord observer à un membre de l'Assemblée, qui lui demandait une affirmation de principe, que ses convictions laïques et démocratiques étaient trop solidement étayées pour qu'il puisse en changer mais qu'on ne saurait attendre de lui une déclaration politique dans le cadre d'une œuvre qui, par ses statuts, exclut des discussions de cet ordre.

M. le Président ajoute :

*« Je remercie vivement notre ami Besnard de l'exposé si clair, si vivant qu'il a bien voulu nous présenter et je lui exprime à nouveau toute ma gratitude pour les services qu'il rend, en Orient, à notre pays.*

*« Je voudrais justement ce soir, en évoquant brièvement mes souvenirs de voyage, m'associer à ses regrets de ne pouvoir défendre, comme nous le voudrions, l'influence française à l'étranger.*

« Dans certains des pays où je suis allé, j'ai trouvé nos œuvres en déclin. Fidèle à l'esprit de respect qui est celui même de la Mission laïque, je tiens à rendre hommage aux efforts accomplis, dans des circonstances difficiles, par certaines institutions, mais je ne puis m'empêcher de déplorer les difficultés qu'elles éprouvent.

« J'ai vu en Bulgarie cette maison où vécut Lamartine et qui mériterait tant d'être conservée... J'ai visité aussi le collège de Philippopoli toujours prospère ; il a rendu d'immenses services. J'ai trouvé à Sofia des institutions scolaires aux prises avec des complications sérieuses. Cet état de choses est d'autant plus regrettable qu'on voit se développer un peu partout les influences allemandes, italiennes et américaines. Pourtant, le souvenir de la France, de ses traditions et de ses principes n'est point perdu ! Et j'ai tout lieu de croire que les autorités bulgares nous accorderaient des facilités pour moderniser nos établissements.

« J'ai revu en Turquie nos vieux établissements congréganistes. Je n'ai pas oublié l'accueil si aimable qu'on m'a réservé — comme jadis à notre ami Aulard — à l'Institut des Frères de Cadikeüy. Elle aussi, cette maison, se heurte à des obstacles et à des concurrences. J'ai visité en effet, à Ankara, une Ecole normale pourvue d'une riche bibliothèque et de laboratoires splendides ; j'ai vu aussi dans la même ville cette école nationale professionnelle de filles, cette remarquable école Ismet Pacha où des institutrices turques, encore toutes ferventes des enseignements de Pestalozzi, m'ont rappelé « qu'il fallait se dévouer pour ses élèves jusqu'à la mort »... Et j'ai craint que, par la force même des choses, nos vieilles institutions ne puissent facilement se développer en face de cet enseignement turc qui monte, qui progresse en qualité, qui se répand jusque dans les plus humbles villages et que des lois récentes viennent de rendre obligatoire et gratuit dans les classes primaires et secondaires ! Il faut veiller et aider.

« Il est bien certain que notre enseignement souffre en Turquie. Comment en pourrait-il être autrement puisque nos positions n'y sont plus guère défendues que par des hommes et des femmes dont le dévouement est certes hors de cause, mais dont les tendances sont contestées par un gouvernement et des autorités qui ont supprimé le califat et interdit l'enseignement de la religion dans les écoles. N'ai-je pas entendu le Ghasi Mustapha Kemal me répéter, au cours de la conversation que j'eus avec lui : « Avant tout, je suis un laïque » ! Peut-on ne pas comprendre les difficultés des établissements confessionnels dans un pays qui a laïcisé toutes ses institutions et organisé l'école unique ? Il faut bien se rendre compte que l'époque des Croisades, comme celle des Capitulations, est révolue et que nous ne pouvons maintenir en Turquie des centres de culture française qu'en adaptant nos moyens d'action. Encore une fois, et tout en étant profondément laïque, ce n'est pas sans un serrement de cœur que j'ai visité là-bas des établissements confessionnels qui ne disposent que d'un équipement bien modeste à

côté de celui des lycées et collèges officiels, et que nous aidons trop modestement. A travers cette crise de nos écoles, en effet, c'est la langue française elle-même qui est menacée !...

« Elle l'est encore pour une autre raison. Mustapha Kemal a réalisé deux choses admirables : il a imposé l'alphabet latin et généralisé l'enseignement de la langue turque dans tout le pays. La lutte contre l'analphabétisme a d'ailleurs bénéficié grandement d'une révolution linguistique qui s'est opérée dans le sens de la simplification : on a libéré la langue turque des influences arabes et persanes, épuré le lexique et la grammaire, rapproché l'idiome des intellectuels de celui du peuple. Il en est résulté un immense affranchissement. En proscrivant les caractères arabes, le Ghazi a permis à ses compatriotes l'usage de la dactylographie et de la sténographie, il a facilité l'imprimerie. Les rapports internationaux sont devenus plus aisés. L'étranger peut trouver sa route dans n'importe quel village, lire un nom de rue ou de gare, un horaire, un prix. Livres et journaux se sont multipliés. Le nombre des illettrés a rapidement diminué et l'émancipation des femmes a pu faire des progrès rapides. Mais cette réforme a eu son revers : on apprenait jadis le français parce qu'il était d'accès facile. On peut maintenant apprendre le turc assez rapidement : notre langue pourrait en pâtir, si nous n'y portions attention.

« Il faut se rendre compte de cet état de choses et bien se dire néanmoins, si grandes sont encore les sympathies pour notre pays, qu'il y a pour la France une œuvre considérable à poursuivre en Turquie dans un esprit de loyale collaboration. Je suis persuadé en particulier que la Mission laïque est toute désignée pour remplir, le cas échéant, le rôle d'agent de liaison entre la culture française et la culture turque.

« J'ai rapporté de Russie une double impression. Là encore des progrès très importants ont été réalisés dans le domaine de l'instruction. Une loi assure la gratuité des enseignements primaire et secondaire. La fréquentation des écoles a été rendue obligatoire dans les différents Etats, tantôt pendant sept ans, tantôt pendant dix ans. On compte d'ailleurs imposer sous peu dans toutes les régions, la scolarité de dix ans.

« Que sont devenus, devant cette poussée de l'enseignement populaire russe, nos établissements d'avant-guerre ?... Ils n'ont laissé, hélas ! que des traces sporadiques. Là encore, j'ai constaté un recul fâcheux de la langue française.

« Je n'en ai pas moins le sentiment qu'au prix d'adaptations nouvelles, nous trouverions en U.R.S.S. des facilités pour faire revivre le culte de notre langue et contrebalancer les influences anglo-saxonnes et allemandes.

« Mes observations ne donnent une note optimiste que pour le petit état de Lettonie. J'ai visité, en effet, à Riga, un jeune lycée français, peuplé de 600 élèves et qui se développe avec une vigueur magnifique.

« Tels sont les renseignements dont je voulais vous faire part. Comme vous pourrez en juger, les positions françaises m'ont paru menacées dans presque toute la partie orientale de l'Europe. Il y a une tâche immense à entreprendre et nous ne devons pas hésiter à nous montrer actifs dans cet Orient où certaines nations essaient de supplanter notre influence avec les moyens puissants dont elles disposent. Quand nous avons fondé la Mission laïque, nous avons pensé que les traditions de la France républicaine méritaient d'être connues à l'étranger. Après notre voyage en Europe orientale, nous gardons plus que jamais nos convictions avec la certitude qu'elles sont la condition même de notre action au dehors. »

### **Renouvellement de la série sortante des membres du Conseil d'Administration**

M.<sup>r</sup>le Président annonce qu'il a été procédé au dépouillement du scrutin pour le renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'administration.

Les votes étant recueillis, le scrutin a donné les résultats suivants :

Votants : 151.

Suffrages exprimés : 151.]

Ont obtenu : M<sup>me</sup> Potel, MM. Bauer, Brossolette, Gaiffe, Garnier, Gay, Gourdon, d'Hangest, Labbé : 151 voix.

MM. Bourgogne, Lanson, Luc, Vienot : 150 voix. -

MM. Prudhommeaux : 148 voix ; Paul-Boncour : 147 voix.

En conséquence : M<sup>me</sup> Potel, MM. Bauer, Bourgogne, Brossolette, Gaiffe, Garnier, Gay, Gourdon, Labbé, Lanson, Paul-Boncour, Prudhommeaux sont élus membres du Conseil d'administration pour une période de trois ans.

De même, MM. d'Hangest, Luc, Vienot sont élus membres du Conseil d'administration et remplaceront pendant la durée de leurs mandats respectifs : MM. Rocheron, Lamy et Painlevé, décédés.

### **Election d'un membre de la Commission de contrôle et d'apurement des comptes**

Le Secrétaire général expose à l'Assemblée qu'il convient de remplacer à la Commission de contrôle et d'apurement des comptes : M. d'Hangest, élu membre du Conseil d'administration.

M. Bessé, ancien directeur de l'Ecole Jules-Ferry à Versailles, est élu, à l'unanimité, membre de la Commission de contrôle et d'apurement des comptes.

### Election du Bureau

A l'issue de l'Assemblée générale, le 13 février 1934, à 19 h., le Conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de M. Herriot pour procéder à l'élection du Bureau :

Etaient présents : M<sup>me</sup> Potel, M<sup>lle</sup> Blanchier, MM. Besnard, Bourgogne, Brossolette, d'Hangest, Michard, Nordmann, Pagès, Pécaut, Desbrosses.

S'étaient excusés : MM. Bienvenu-Martin, Caron, Gaiffe, Garnier, Goujon, Gourdon, Labbé, Lanson, Prudhommeaux, Laurent.

Le nombre des votants est de douze. Sont nommés à l'unanimité :

<i>Président :</i>	M. Ed. HERRIOT.
<i>Vice-présidents :</i>	M <sup>me</sup> POTEL. M. PÉCAUT. M. GOURDON.
<i>Secrétaire général :</i>	M. BESNARD.
<i>Secrétaire général adjoint :</i>	M. GOUJON.
<i>Trésorier :</i>	M. BOURGOGNE.
<i>Trésorier-adjoint :</i>	M. DESBROSSES.

Un de nos grands écrivains, Michelet, a dit à propos du grec et du latin : ces langues sont des âmes, de grandes âmes de nations. Eh bien, sans vouloir exagérer, ni céder à l'amour propre national, nous pouvons en dire autant de la langue française ; elle aussi est une grande âme de nation. C'est cette âme que la Mission laïque a la noble tâche de faire rayonner et aimer.

M. BIENVENU-MARTIN  
*Sénateur, Ancien Ministre,  
Président d'honneur de la  
Mission laïque française.*

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Présidents d'honneur*.... M. GASTON DOUMERGUE, ancien Président de la République.  
M. BIENVENU-MARTIN, sénateur, ancien président de la Mission Laïque Française.

### BUREAU

*Président* ..... M. E. HERRIOT, député, ancien Président du Conseil.  
*Vice-Présidents* ..... M<sup>me</sup> POTEL, inspectrice honoraire de l'enseignement primaire à Paris.  
M. GOURDON, ancien direct. de l'enseignement en Indo-Chine, directeur de l'Ecole coloniale.  
M. PÉCAUT, Directeur de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud.  
*Secrétaire général* ..... M. EDMOND BESNARD, prof. honoraire du Collège Chaptal.  
*Secrétaire général adjoint* M. GOUJON, secrétaire général de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud.  
*Trésorier* ..... M. LUCIEN BOURGOGNE, professeur honoraire du Lycée Condorcet.  
*Trésorier adjoint* ..... M. DESBROSSES, professeur honoraire de l'Ecole J.-B. Say.

### MEMBRES

M<sup>lle</sup> AMIEUX, directrice de l'Ecole normale supérieure de Sèvres.

#### MM.

BAUER, ancien industriel.  
BIENVENU MARTIN, sénateur, ancien ministre, président d'honneur de la Mission laïque française.  
M<sup>lle</sup> BLANCHIER, docteur en médecine, ancienne interne des hôpitaux.  
BROSSOLETTE, inspecteur primaire honoraire à Paris.  
CARON, conservateur adjoint aux Archives nationales.  
GABELLE, directeur honoraire du Conservatoire des Arts et Métiers.  
GAIFFE, Professeur à la Sorbonne.  
GARNIER, Inspecteur général de l'Instruction Publique.  
GAY, directeur de l'Ecole Normale de la Seine.  
D'HANGEST, professeur au Lycée Condorcet.  
JUSTIN GODARD, sénateur, ancien ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale.  
JULIEN, gouverneur honoraire des Colonies.  
LABBÉ, directeur général honoraire de l'Enseignement technique.  
LANSON, directeur honoraire de l'Ecole Normale supérieure.

### COMITÉ DE PATRONAGE

#### MM.

ANTONETTI, gouverneur général de l'Afrique équatoriale française.  
BINGER, ancien directeur de l'Afrique française au Ministère des Colonies.  
CARDE, gouverneur général de l'Algérie.  
CAVALIER, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique.  
COVILLE, ancien directeur de l'enseignement supérieur.  
GAUTIER, président de section au Conseil d'Etat, ancien directeur de l'Enseignement secondaire.  
KLOBUKOWSKI, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine.

#### MM.

LAURENT, professeur au Collège Chaptal, LUC, directeur général de l'Enseignement Technique.  
MAURETTE, sous-directeur du Bureau international du Travail.  
MICHARD, directeur d'école à Paris.  
PAGÈS, directeur de l'Ecole Arago.  
NORDMANN, Président de chambre au Tribunal de commerce.  
PAUL-BONCOUR, député, ancien Président du Conseil.  
PIAT, ministre plénipotentiaire, ancien consul général de France en Orient.  
PRUDHOMMEAUX, secrétaire général de la fédération française de l'Union internationale des associations pour la Société des Nations.  
JULES SCHEURER, ancien sénateur du Haut-Rhin.  
STEEG, sénateur, ancien Président du Conseil.  
VIENOT, député, membre de la Commission des Affaires étrangères.  
WELHOFF, administrateur de la Land Bank.

#### MM.

LESEUR, professeur de sociologie coloniale à la Faculté de droit de Paris.  
MERLIN, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine.  
OLIVIER, ancien gouverneur général de Madagascar.  
ROSSET, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique.  
ALBERT SARRAUT, sénateur, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine.  
TISSIER, Vice-Président du Conseil d'Etat.  
VIAL, directeur de l'Enseignement secondaire au ministère de l'Instruction publique.

## Appel aux bonnes volontés

---

Une institution ne vit qu'au prix d'améliorations et d'adaptations incessantes. Il y a toujours des lacunes à combler et des ajustements à réaliser. La M.L.F. a donc beaucoup de projets à l'étude :

Elle voudrait, en France, pouvoir rouvrir l'Ecole Jules-Ferry à l'intention des maîtres français qui se proposent d'enseigner à l'étranger et des maîtres étrangers désireux de s'initier aux méthodes pédagogiques françaises.

Elle voudrait créer, à Paris, un Foyer pour les anciens élèves de ses établissements qui viennent poursuivre leurs études dans nos Facultés.

Elle voudrait, au Caire, donner au collège du Daher le bâtiment qu'il mérite, lui adjoindre, si possible, une Ecole de filles amie ; reconstruire à Salonique les cours secondaires de jeunes filles et créer dans les établissements qui en manquent des salles de travaux pratiques pour l'enseignement des sciences.

Pour lutter, en Syrie, contre l'encombrement des carrières libérales, elle voudrait pouvoir organiser des écoles professionnelles, des centres d'artisanat agricole et faire revivre dans les villes, par un enseignement approprié, les vieux métiers d'autrefois.

Elle voudrait enfin être en mesure de répondre aux demandes de création ou de patronage d'écoles qui lui sont venues, au cours de ces dernières années, de Louksor, de Jérusalem, de Saïda, de Tripoli, de Lattaquieh, de Zahlé, d'Ain-Ible, d'Hammana, de Raz-el-Meten, de Baalbeck, de Mossoul, de Choueir, d'Aley, de Belgrade...

Pour réaliser ce programme, pour maintenir à la langue française — malgré les entreprises rivales — la primauté qu'elle conserve encore dans le Proche-Orient, il faudrait à la M.L.F. des concours dévoués et des ressources importantes.

Nous voudrions qu'elle fût plus connue en France et qu'elle eût de larges assises dans le pays. Nous demandons à tous les républicains, à tous les laïques, à tous ceux qui pensent que la M.L.F. fait œuvre utile, à tous ceux que préoccupe à juste titre la question de l'influence française dans le monde, de vouloir bien nous envoyer leur adhésion et leur obole.

Pour ne faire barrage à personne, une triple échelle de cotisations a été établie. La cotisation est de 5 francs, mais celle de 20 francs donne droit au service de la « Revue de l'Enseignement français hors de France » (voir le bulletin ci-après).

Envoyez votre adhésion au Comité régional de propagande, s'il existe. Sinon, veuillez l'adresser au Secrétariat général de la M.L.F., 8, rue du Général-Clergerie, Paris-16e (chèques postaux, Paris 414-40).

---

## Pour la propagande

---

Plusieurs de nos correspondants se sont émus à juste titre de voir que la Mission laïque, œuvre essentiellement désintéressée et dont la seule existence constitue un acte civique, n'était pour ainsi dire pas connue en France.

Pour combler cette lacune, nous venons d'éditer une brochure illustrée destinée à faire connaître l'objet de notre association, les principes dont elle s'inspire, les établissements qu'elle a créés dans le Proche-Orient et les projets qu'elle étudie présentement.

Que ceux de nos adhérents et amis qui voudraient constituer un Comité régional de propagande ou solliciter autour d'eux des adhésions nouvelles veuillent bien se faire connaître. Pour faciliter leur action en faveur de notre œuvre, nous leur adresserons gratuitement un certain nombre d'exemplaires de la « Mission laïque française 1934 ».

A tous, d'avance, nos vifs remerciements.

---

## Note

---

*Nous prions instamment nos adhérents de bien vouloir nous adresser le plus tôt possible le montant de leurs cotisations pour 1934 : 5 francs au moins pour les membres titulaires, 20 francs au moins pour les membres souscripteurs, 50 francs et plus pour les membres donateurs.*

*Nous rappelons que, pour faire parvenir cotisations ou réabonnements, le plus simple est d'utiliser les chèques postaux. La taxe est de 0.50 par opération, quel qu'en soit le montant.*

*Adresser les mandats-cartes de versement à notre compte-courant de chèques postaux :*

Paris 1<sup>er</sup> Ar. C. 414-40. |

*Mission laïque française, 8, Rue du Général-Clergerie  
(Paris, 16<sup>e</sup>).*

*Passé la date du 1<sup>er</sup> mai, nous nous permettrons de faire présenter à domicile les quittances des cotisations majorées des frais de recouvrement postal.*

---

# MISSION LAÏQUE FRANÇAISE

Association pour la Propagation de l'Enseignement laïque aux Colonies  
et à l'Étranger

Reconnue d'utilité publique (Décret du 21 Août 1907).

## BULLETIN D'ADHÉSION

(Envoyer ce bulletin au Secrétaire général de la Mission laïque française, 8, rue du Général-Clergerie, Paris XVI<sup>e</sup>, soit directement, soit par l'intermédiaire du Comité local.)

Je, soussigné,

Nom et prénoms : .....

Profession ou qualité : .....

Adresse : .....

déclare adhérer à la Mission laïque française en qualité de membre (1)

.....

.....

Ci-joint, en un mandat (ou bon de poste) la somme de (2)

..... pour ma cotisation de l'année .....

ou bien :

Je verse ce jour, au compte de chèques postaux Paris, C. 414-40,  
la somme de (2) ..... pour ma cotisation de l'année .....

ou bien :

J'ai versé au Trésorier du Comité local de .....  
la somme de (2) ..... pour ma cotisation de l'année .....

(Biffer les formules non employées.)

A ..... le ..... 19

Signature :

.....

- |                                |                          |
|--------------------------------|--------------------------|
| (1) Titulaire ou adhérent (a); | (2) Cinq francs par an;  |
| Souscripteur (b).              | Vingt francs par an;     |
| Donateur (c);                  | Cinquante francs par an. |

a) Les membres titulaires doivent être de nationalité française. Dans les deux catégories, titulaires ou adhérents, les membres qui versent une cotisation minimum de vingt francs reçoivent le titre de membres *souscripteurs*; ceux qui versent une cotisation minimum de cinquante francs reçoivent le titre de membres *donateurs*.

La cotisation peut être rachetée en versant une somme égale à vingt fois le montant de la cotisation annuelle.

Tout versement égal ou supérieur à mille francs donne droit au titre de membre *bienfaiteur*. (Art. 3 des statuts.)

b) Les membres *souscripteurs* reçoivent la *Revue de l'Enseignement français hors de France* qui paraît 6 fois par an.

c) Les membres *donateurs* reçoivent, outre la *Revue de l'Enseignement*, les diverses publications éditées par la Mission laïque française.

# MISSION LAÏQUE FRANÇAISE

Association pour la Propagation de l'Enseignement Laïque  
aux Colonies et à l'Étranger

Reconnue d'utilité publique (Décret du 21 Août 1907)

8, Rue du Général-Clergerie, PARIS (16<sup>e</sup>) — TÉLÉPH. PASSY 96-92

## STATUTS

approuvés par Décret du 20 Mars 1923

### I. — But et composition de l'Association

ARTICLE PREMIER. — L'Association dite *Mission Laïque française*, fondée en 1902, a pour but de propager l'enseignement laïque et, par ce moyen, de maintenir et d'étendre l'influence française dans les colonies et à l'étranger.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège social à Paris.

ART. 2. — Les moyens d'action de l'Association sont :

1<sup>o</sup> Création, dans les colonies et à l'étranger, d'établissements d'enseignement laïque, relevant directement de la *Mission* ;

2<sup>o</sup> Attribution d'encouragements et de subventions à des établissements laïques animés de son esprit et répondant à ses vues ;

3<sup>o</sup> Préparation et présentation aux gouverneurs des colonies françaises et aux représentants de la France à l'étranger, de candidats aux emplois de l'enseignement.

Dans les établissements fondés ou encouragés par la *Mission*, tout prosélytisme religieux est interdit.

L'enseignement est approprié à l'état intellectuel, moral et social des indigènes. Il sera toujours scientifique et rationnel.

ART. 3. — L'Association se compose de membres titulaires et de membres adhérents.

Les membres titulaires doivent être de nationalité française.

Pour faire partie de l'Association il faut être présenté par deux mem-

bres de l'association et agréé par le Conseil d'administration.

La cotisation annuelle minimum des membres, titulaires ou adhérents, est de cinq francs. Dans les deux catégories, les membres qui versent une cotisation minimum de vingt francs reçoivent le titre de membres souscripteurs ; ceux qui versent une cotisation minimum de cinquante francs reçoivent le titre de membres donateurs.

La cotisation peut être rachetée en versant une somme égale à vingt fois le montant de la cotisation annuelle.

Tout versement égal ou supérieur à mille francs donne droit au titre de membre bienfaiteur.

ART. 4. — La qualité de membre de l'Association se perd :

1<sup>o</sup> Par la démission ;

2<sup>o</sup> Par la radiation prononcée, pour non paiement de la cotisation, ou pour motifs graves, par le Conseil d'administration, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications, sauf recours à l'Assemblée générale.

### II. — Administration et fonctionnement

ART. 5. — L'Association est administrée par un Conseil composé de trente-six membres élus pour trois ans par l'Assemblée générale des membres titulaires et choisis parmi ces derniers, à la majorité relative des suffrages exprimés.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée Générale.

Le renouvellement du Conseil a lieu par tiers.

Les membres sortants sont rééligibles.

Le Conseil choisit, parmi ses membres, un bureau composé de : un président, trois vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire général adjoint, un trésorier, un trésorier adjoint.

Le Bureau est élu pour un an.

Les membres du Bureau sont rééligibles.

ART. 6. — Le Conseil se réunit une fois par mois, et chaque fois qu'il est convoqué par son président, ou sur la demande du quart de ses membres.

La présence du quart des membres du Conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal de séances.

Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire.

ART. 7. — Toutes les fonctions de membre du Conseil d'administration et du Bureau sont gratuites.

ART. 8. — L'Assemblée générale des membres titulaires de l'Association habitant la France continentale, ou ayant notifié au Secrétaire général leur présence en France au moment de la réunion, se réunit une fois par an, et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'administration, ou sur la demande du dixième au moins de ses membres.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'administration.

Son Bureau est celui du Conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'administration, sur la situation financière et morale de l'Association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour, et pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'administration. Pour ce renouvellement, le vote par correspondance est admis.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'Association.

ART. 9. — Les dépenses sont ordonnées par le président. L'Association est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par le président.

Le représentant de l'Association doit jouir du plein exercice de ses droits civils.

ART. 10. — Les délibérations du Conseil d'administration relatives aux acquisitions, échanges et aliénations des immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association, constitution d'hypothèques sur lesdits immeubles, baux excédant neuf années, aliénation de biens dépendant du fonds de réserve et emprunts, doivent être soumises à l'approbation de l'Assemblée générale.

ART. 11. — Les délibérations du Conseil d'administration relatives à l'acceptation des dons et legs ne sont valables qu'après l'approbation administrative donnée dans les conditions prévues par l'article 910 du Code civil et les articles 5 et 7 de la loi du 4 février 1901.

Les délibérations de l'Assemblée générale relatives aux aliénations de biens dépendant du fonds de réserve ne sont valables qu'après l'approbation du Gouvernement.

ART. 12. — Le Conseil d'administration décide du siège et du caractère des établissements d'enseignement fondés dans les colonies ou à l'étranger. Il approuve les plans de construction ou arrête le montant du loyer.

Chaque établissement est administré par un directeur. Le directeur et le personnel enseignant sont nommés par le Conseil d'administration.

Les programmes d'enseignement sont approuvés par le Conseil d'administration.

Chaque établissement a un budget autonome, préparé par le Directeur de l'établissement et soumis par lui, dans le mois qui suit la rentrée des classes, à l'approbation du Conseil d'administration. Il n'est valable qu'après cette approbation.

A la fin de chaque année scolaire, le directeur adresse au Conseil d'administration un rapport général sur la situation morale et financière de l'établissement. Les excédents de recettes sont versés dans la caisse de l'Association : la même caisse subvient, s'il y a lieu, aux insuffisances de recettes.

ART. 13. — Pour la formation du personnel enseignant destiné à professer, soit dans les écoles publiques des colonies, soit dans les établissements créés ou encouragés par la *Mission laïque*, il est fondé, à Paris, une école relevant directement de l'Association et appelée *Ecole Jules-Ferry*.

Elle est administrée par le Conseil d'administration.

### III. — Fonds de réserve et ressources annuelles

ART. 14. — Le fonds de réserve comprend :

1° La dotation, représentée par un capital de 6.300 francs, provenant du rachat des cotisations ;

2° Le dixième au moins du revenu net des biens de l'Association ;

3° Les sommes versées pour le rachat des cotisations ;

4° Le capital provenant des libéralités à moins que l'emploi immédiat n'en ait été autorisé.

ART. 15. — Le fonds de réserve est placé en rentes nominatives sur l'Etat ou en obligations nominatives dont l'intérêt est garanti par l'Etat.

Il peut être également employé à l'acquisition des immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association.

ART. 16. — Les ressources annuelles de l'Association se composent :

1° Des cotisations et souscriptions de ses membres ;

2° Des subventions qui pourront lui être accordées ;

3° Du produit des libéralités dont l'emploi immédiat a été autorisé ; des ressources créées à titre exceptionnel, et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente ;

4° Du revenu des biens.

### IV. — Modifications des Statuts et dissolution

ART. 17. — Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'administration ou du dixième des membres dont se compose l'Assemblée générale, soumise au Bureau au moins un mois avant la séance.

L'Assemblée doit se composer du quart au moins des membres titulaires en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle. Et, cette fois, elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

ART. 18. — L'Assemblée générale, appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association et convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre, au moins, la moitié plus un des membres titulaires en exercice.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle, et, cette fois, elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

ART. 19. — En cas de dissolution volontaire, statutaire, prononcée en justice, ou par décret, l'Assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association. Elle attribue l'actif net à un ou plusieurs établissements analogues, publics, ou reconnus d'utilité publique.

Ces délibérations sont adressées sans délai au ministre de l'Intérieur, au ministre des Affaires étrangères, au ministre des Colonies, au ministre du Commerce, et au ministre de l'Instruction publique.

ART. 20. — Les délibérations de l'Assemblée générale prévues aux articles 17, 18 et 19, ne sont valables qu'après l'approbation du Gouvernement.

### V. — Surveillance et règlement intérieur

ART. 21. — Le président devra faire connaître, dans les trois mois, à la préfecture, tous les changements survenus dans l'administration ou la direction.

Les registres et pièces de comptabilité de l'Association seront présentés, sans déplacement, sur toute réquisition du préfet, à lui-même ou à son délégué.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année au préfet de la Seine, au ministre de l'Intérieur, au ministre des Affaires étrangères, au ministre des Colonies, au ministre du Commerce, et au ministre de l'Instruction publique.

ART. 22. — Le ministre des Affaires étrangères, le ministre des Colonies, le ministre du Commerce, et le ministre de l'Instruction publique, auront le droit de faire visiter par leurs délégués les établissements fondés par l'Association et de se faire rendre compte de leur fonctionnement.

ART. 23. — Les règlements intérieurs préparés par le Conseil d'administration et approuvés par l'Assemblée générale doivent être adressés au ministre de l'Intérieur, au ministre des Affaires étrangères, au ministre des Colonies, au ministre du Commerce, et au ministre de l'Instruction publique.

**Pour les distributions de Prix**

# LES GRANDS ROMANCIERS

**NOUVEAUTÉS 1934 :**

*SÉRIE I à 3 francs*

## LE PETIT LOUP DE MER

par MAYNE-REID

Un vol. in-4° (12×20), cartonnage léger, rouge et or....	3 »
Cartonnage fort, rouge et or .....	3 75

*SÉRIE II à 4 francs*

## LA BOULLIE DE LA COMTESSE BERTHE

par Alexandre DUMAS

Un vol. in 4° (14,5×20), cartonnage léger, rouge et or	4 »
Cartonnage fort, rouge et or .....	5 »

*SÉRIE III à 6 francs*

## UNE PETITE BOHÉMIENNE

par ERCKMANN-CHATRIAN

Un vol. in-4° (15,5×20,5), cartonnage fort, rouge et or...	6 »
Cartonnage fort, couverture illustrée en couleurs .....	7 »
Relié amateur avec coins, tête dorée.....	8 50

*SÉRIE IV à 8 francs*

## LES CARILLONS

par DICKENS

Un vol. in-4° (18,5×23,5), cartonnage fort, rouge et or..	8 »
Cartonnage fort, couverture illustrée en couleurs.....	9 50
Relié amateur avec coins, tête dorée.....	11 »

*SÉRIE V à 11 francs*

## LE ROMAN DE LA MOMIE

par Théophile GAUTIER

Un vol. in-4° (20×28), cartonné fort, plats dorés .....	11 »
Relié amateur avec coins, tête dorée .....	15 »

*SÉRIE VI à 18 francs*

## EUGÉNIE GRANDET

par BALZAC

Un vol. in-4° (22×30), cartonné fort, plats dorés.....	18 »
Relié amateur avec coins, tête dorée .....	23 »

*SÉRIE VII à 23 francs*

## LES BEAUX MESSIEURS DE BOIS-DORÉ

par George SAND

Un vol. in-4° (25×32,5), cartonné fort, plats dorés.....	23 »
Relié amateur avec coins, tête dorée .....	28 »

*SÉRIE VIII à 30 francs*

## MICHEL STROGOFF

par Jules VERNE

Un vol. in-4° (27×36), cartonné fort, plats dorés.....	30 »
Relié toile .....	40 »

**HACHETTE**

# Société Centrale de Produits Chimiques

Ancienne Maison ROUSSEAU, fondée en 1843

44, Rue des Ecoles et 11, Rue Thénard, PARIS (5<sup>e</sup>)

En face le Collège de France

Téléph.: Odéon 07-81

Adr. télégr.: PROCHIMIE

R. C. 3426 Seine

## ATELIERS DE CONSTRUCTION :

Verrerie souflée et graduée : 177, Rue Saint-Jacques, PARIS-V<sup>e</sup>

Appareils de physique et Instruments de précision (Ancienne Maison Léon LUIZARD)  
Transférée 177, Rue Saint-Jacques, PARIS-V<sup>e</sup>

Agent de vente et dépositaire pour Paris, la France et l'Etranger des

**Pièces d'Anatomie élastique**  
**des Anciens Etablissements du Docteur AUZOUX**

---

## MATÉRIEL SCIENTIFIQUE

APPAREILS DE PHYSIQUE ET CHIMIE

— VERRERIE — PORCELAINES —

Outillage de laboratoire de chimie, balances, etc.

PRODUITS CHIMIQUES

PURS ET INDUSTRIELS

---

## Installation complète de Cabinets de Physique

*d'après le dernier programme du Ministère*

Appareils de T. S. F.,

d'Acoustiques,

d'Optique,

Microscopes

Matériel électrique de démonstration:

Bobines d'induction, Machines statiques,

Moteurs, Transformateurs, Rhéostats,

Appareils de mesures, etc. Cinémas,

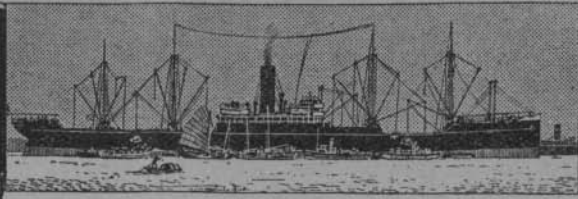
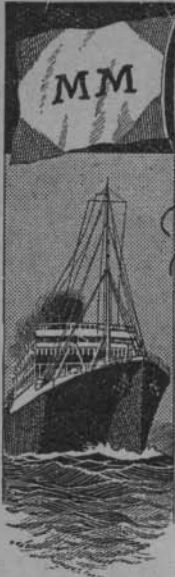
Lanternes à projection, etc.

---

**Constructeurs des appareils de M. le Professeur CURIE**

---

*Demander le Recueil du Matériel Scientifique envoyé franco,  
dernière édition de la nouvelle année scolaire.*



# MESSAGERIES MARITIMES

## Services Contractuels

Départs à date fixe de MARSEILLE pour  
LE PORTUGAL, L'ITALIE, LA GRECE,  
LA TURQUIE, L'EGYPTE, LA SYRIE,  
LA PALESTINE, L'ARABIE, LES  
INDES, LES ETATS MALAIS, L'INDO-  
CHINE, LA CHINE, LE JAPON, LA  
COTE ORIENTALE D'AFRIQUE, MA-  
DAGASCAR, LA REUNION, MAU-  
RICE, L'AUSTRALIE, LES ANTILLES,  
L'AMERIQUE CENTRALE, LES ETA-  
BLISSEMENTS FRANÇAIS DE  
L'OCEANIE, LES NOUVELLES  
HEBRIDES, LA NOUVELLE-CALE-  
DONIE

## Lignes Commerciales

Services réguliers au départ d'ANVERS, DE  
LONDRES, DE ROTTERDAM, DE DUNKERQUE,  
DU HAVRE, DE ROUEN, DE SAINT-NAZAIRE, DE  
LA PALlice, DE BORDEAUX, DE MARSEILLE  
pour

**LA MÉDITERRANÉE, L'INDE,  
L'INDO-CHINE ET L'EXTRÊME-ORIENT**

VOYAGES CIRCULAIRES EN

### MÉDITERRANÉE

par les paquebots de luxe

« Mariette-Pacha », et « Champollion »,

## VOYAGES AUTOUR DU MONDE

Consignation, Transit, Représentation

Pour tous  
Renseignements  
s'adresser :

**PARIS**

*Siège social*  
et

*Services des*  
*Passagers :*

12, Boulevard de la  
Madeleine

*Autres Services:*

9, Rue de Sèze

**MARSEILLE**

*Agence*  
*générale :*

3, Place Sadi-Carnot

Les Messageries  
Maritimes sont,  
en outre, représen-  
tées dans tous les  
ports desservis par  
leurs navires ainsi  
que dans les princi-  
pales villes de France  
et de l'Etranger, par  
des Agents, Corres-  
pondants et toutes  
les Agences de  
Voyages.

# Anciens Établissements LANG

Société Anonyme au Capital de 1.500.000 fr.

49, Rue Rouelle, PARIS (XV<sup>e</sup>)

Agence d'Orient : 64, rue Fouad 1<sup>er</sup>, ALEXANDRIE (Egypte)

TÉLÉPHONES  
PARIS } SÉGUR : 00.39  
          } SÉGUR : 21.25

TÉLÉGRAMMES  
LANGALINE-PARIS

Toutes applications du Béton armé:

*PLANCHERS, MURS SOUTÈNEMENT  
RADIERS, SILOS, RÉSERVOIRS  
APPONTEMENTS, PONTS, PIEUX, etc.*

BATIMENTS INDUSTRIELS  
MAISONS OUVRIÈRES  
MAÇONNERIE

ENTREPRISE GÉNÉRALE  
TRAVAUX PUBLICS  
CHARPENTES

TRAVAUX DE TOUTE NATURE  
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Fournisseurs de toutes les grandes Administrations françaises  
MINISTÈRES, COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER, ETC.

# Banque de Syrie et du Grand Liban

Société Anonyme au Capital de 25.500.000 francs

12, Rue Roquépine. — PARIS (8<sup>e</sup>)

Téléphone : Anjou 06-44; 06-45; 06-46.

R. C. Seine 52.297.

## AGENCES :

*République Syrienne* : Damas — Alep — Alexandrette — Antioche —  
Deir-ez-Zor — Hamah — Homs — Idlib.

*République Libanaise* : Beyrouth — Saïda — Tripoli — Zahlé — Aley.

*Gouvernement de Lattaquieh* : Lattaquieh — Tartous.

*Gouvernement du Djebel-Druze* : Soueïda.

---

*Agence en France* : à Marseille, 25, rue de la Darse.

---

*Renseignements concernant l'industrie, l'agriculture  
et le commerce des Etats sous mandat.*

# COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Société Anonyme — Capital 25 millions de francs

Registre du Commerce N° A 17.317, Tribunal de Marseille.

**SIÈGE SOCIAL** à MARSEILLE, 32, Cours Pierre-Puget.

**SUCCURSALES** à PARIS, BORDEAUX, LIVERPOOL et  
MANCHESTER.

**COMPTOIRS** au SÉNÉGAL, en GAMBIE, GUINÉE POR-  
TUGAISE, GUINÉE FRANÇAISE, à SIERRA-  
LEONE, à la COTE d'IVOIRE, en HAUTE-VOLTA,  
à la COTE d'OR, au TOGO, au DAHOMEY, en  
NIGERIA, au CAMEROUN.

---

La Compagnie engage tous les ans pour ses Comptoirs d'Afrique,  
après examens satisfaisants portant notamment sur la comptabilité  
en partie double et la langue anglaise, un certain nombre de jeunes  
gens Français âgés de 17 ans 1/2 au moins et de 25 ans au plus.

Pour l'Enseignement Pratique des Langues Vivantes

Par l'Image et la Méthode Directe

# Les "T.A.D." Tableaux Auxiliaires Delmas

sont en usage dans plus de 1000 Écoles du monde entier.



"Instruire  
en amusant"

La collection } Pour la Classe, 16 Grands Tableaux Muraux en couleurs (90 x 130 centimètres) ;  
des T. A. D. } Pour les Éléves et le Professeur, 16 Tableaux Portatifs (30 x 19 cm.) réunis en deux cahiers.  
comprend : } Un Livret explicatif. — Des Livres d'Études qui complètent la Méthode d'Enseignement.

Dépositaire et Enseignement gratuits sur demande à : DELMAS, Éditeur, 6, Place Saint-Christoly, BORDEAUX (France).

## ANNUAIRE DE L'UNIVERSITE DE BORDEAUX

Paraissant en octobre de chaque année

Renfermant les noms des Professeurs, le Programme des Cours, les  
Règlements des 4 facultés : Droit, Médecine et Pharmacie, Sciences, Lettres.

8.50 fr. franco pour la France, 10.— fr. pour l'Étranger

En vente : PUBLICATIONS DELMAS, 6, Place St-Christoly, Bordeaux

## Les Fils d'Émile Deyrolle (Maison fondée en 1831)

46, Rue du Bac, 46, PARIS (7<sup>e</sup>) Usine et Laboratoires, 9, Rue Chanez, PARIS

### MOBILIER et MATÉRIEL SCOLAIRES

Tableaux muraux — Tableaux ardoisés

Enseignement Maternel — Jeux Éducatifs

### PHYSIQUE - CHIMIE

Compendiums scientifiques

Cabinets de Physique

VERRERIE - PORCELAINE

PRODUITS CHIMIQUES

Cabinets de Chimie

INSTRUMENTS DE PRÉCISION

### HISTOIRE NATURELLE

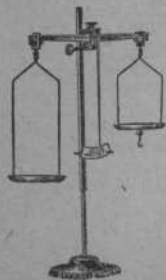
Modèles d'Anatomie humaine, comparée, végétale.

Cabinets et collections d'Histoire Naturelle.

Instruments et Matériel pour les Sciences naturelles.

Microscopes - Technologie - Projections - Radiesthésie.

CATALOGUES SUR DEMANDE



C'est dans le catalogue de la **plus importante librairie technique**

Chèques-Postaux :  
Paris 75-45

**DUNOD**

Téléph : Danton 99-15  
(3 lignes)

Editeur 92, rue Bonaparte, PARIS (VI<sup>e</sup>)

que vous trouverez pour toutes les matières des

## Livres spécialement rédigés pour l'enseignement technique

Sections commerciales — Sections industrielles  
Ecoles Professionnelles — Cours d'apprentissage

*Catalogue L. envoyé franco sur demande.*

## EDITIONS BOURRELIER ET C<sup>ie</sup>

76, rue de Vaugirard, Paris (6<sup>e</sup>)

Les meilleurs livres pour la jeunesse :

**COLLECTION MARJOLAINE** (cart. 10 fr. — 7 à 12 ans)

**COLLECTION PRIMEVERE** (cart. 7 fr. — 12 à 15 ans)

*« Développer le goût de la lecture saine chez les enfants en leur offrant  
des textes de valeur, bien adaptés à leur âge et présentés d'une façon  
fraîche et moderne »*

Les plus récentes méthodes d'enseignement élémentaire :

**René et Maria et Joies d'Enfants**, Méthode de lecture par J. Combier.

**Fauvette — La Chaumine — Hors du Nid**, Lectures par Ab der  
Halden, Inspecteur général.

**Cours d'arithmétique**, par A. Châtelet, Recteur de l'Académie de  
Lille.

Etc..., etc...

*(envoi franco du catalogue général).*

FERNAND NATHAN, Editeur, 16, rue des Fossés-St.-Jacques, PARIS

NOUVEAUTÉS

F. RABELAIS

# PANTAGRUEL

(Adaptation de G. VALLEREY)

Chaque volume 13,5 × 19, illustrations en noir et splendides hors-texte en couleurs, relié : **12.50** — Toile noire. . . . . **14** »

A. GOBY

## Le Livre du Maître pour l'enseignement de L'ANALYSE

(LANGUE FRANÇAISE)

Un volume 13,5 × 19,5, broché . . . . . **12** »

*Catalogues gratuits sur simple demande*



## UNIVERSITÉ DE NANCY

FACULTES DE DROIT (Instituts, Sciences Politiques — Commercial),  
MEDECINE (Instituts Dentaire — Sérothérapie — Hydrologie —  
Education Physique). SCIENCES (Instituts Techniques). LETTRES  
(Institut de Français). PHARMACIE (Certificat de Microbiologie).

INSTITUTS TECHNIQUES conduisant au diplôme d'Ingénieur en-  
registré au Ministère de l'Instruction Publique (Chimique — Electro-  
technique et de Mécanique appliquée — Agricole et Colonial —  
Géologie appliquée — Ecole supérieure de la Métallurgie et de  
l'Industrie des Mines — Ecole de Brasserie).

*Une section spéciale de préparation à ces Instituts existe au Lycée H. Poincaré,  
à Nancy.*

*Cité Universitaire du Parc de Monbois — Restaurant Universitaire  
Cercle de l'Association Générale  
Groupe des Etudiants catholiques — Foyer des Etudiants  
Pension pour Jeunes Filles du parc de Santifontaine  
Association des Etudiantes Catholiques*

### ENSEIGNEMENT SPÉCIAL POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Préparation aux Examens de l'Alliance Française  
Cours de l'année scolaire : Novembre-fin Juin  
Cours de vacances : Juillet-1<sup>er</sup> Octobre  
Diplômes d'Etudes Françaises  
Relations avec des Familles Françaises assurées par un Comité  
de Patronage.

*Pour tous renseignements s'adresser à*

**l'Office de Renseignements de l'Université, 13, Place Carnot**

**Comptoir Central d'Histoire Naturelle**

**N. BOUBÉE & C<sup>IE</sup>**

*Licencié ès-Sciences*

3, Place St-André-des-Arts, et 11, Place Saint-Michel

**PARIS (6<sup>e</sup>)**

**CABINETS-COLLECTIONS**

**PIÈCES AU CHOIX**

**INSTRUMENTS ET MATÉRIEL**

pour l'ÉTUDE et l'ENSEIGNEMENT de  
**l'HISTOIRE NATURELLE**

**CATALOGUES |FRANCO**

Adr. Télégr. : Zooboubée-Paris

Code : Gogef-Lugagne

**FOURNEAUX BRIFFAULT**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 5.000.000 FRANCS

SIÈGE SOCIAL ET USINES A PARIS

72, 74, AVENUE PARMENTIER, 72, 74

Adresse télégraphique : FOURBRIFO PARIS-119

FONDERIES. EMAILLERIES A EFFRY

ROBINETTERIE. CUIVRERIE A ROMILLY

**SPÉCIALITÉ DE FOURNEAUX  
DE CUISINE DE TOUS MODÈLES**

CHARBON. BOIS. GAZ. MAZOUT.

POUR GRANDS ÉTABLISSEMENTS

**ÉCOLES, COLLÈGES**

**MAISONS DE SANTÉ**

PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE

**Librairie A. HATIER, 8, rue d'Assas, PARIS (VI<sup>e</sup>)**

R. C. Seine 510.189 — Chèques postaux : Paris 1027.18

NOUVEAUTÉS :

# **VOCABULAIRE**

**EXERCICES DE LANGAGE ET DE GRAMMAIRE  
ORTHOGRAPHE**

**COMPOSITION FRANÇAISE : LA PHRASE**

PAR

**Ad. LELU — L. KUBLER — L. VÆLTZEL**

Inspecteurs de l'Enseignement primaire

**Cours Préparatoire et Cours Élémentaire**

(Enfants de 6 à 9 ans)

Un volume grand in-8, 96 pages, illustré..... **7 50**

POUR PARAITRE EN JUIN 1934 :

## **Vocabulaire et Exercices Français**

**Cours Moyen, Certificat d'Etudes**

PAR LES MEMES AUTEURS

---

**MICHELET, ŒUVRES CHOISIES**

par

**H. GAILLARD**

AGRÉGÉ D'HISTOIRE

1 vol. 500 pages, très nombreuses illustrations, relié, **18 fr.**

# Maison FOREST

C. GIRARD, Géographe Editeur

17, RUE DE BUCI, :: PARIS (VI<sup>e</sup>)

---

CARTES MURALES SCOLAIRES

-: CARTES DE BUREAU :-

CARTES POUR LE TOURISME

Dessin, Gravure, Edition de Cartes pour tous Pays

CARTES MARINES — CARTES COLONIALES

ENTOILAGE DE CARTES ET PLANS

---



SPÉCIALITÉ

de Globes terrestres  
et célestes

de toutes dimensions

en langues française et étrangères



Appareils Cosmographiques